

L'apprentissage du transport en commun

Cuide

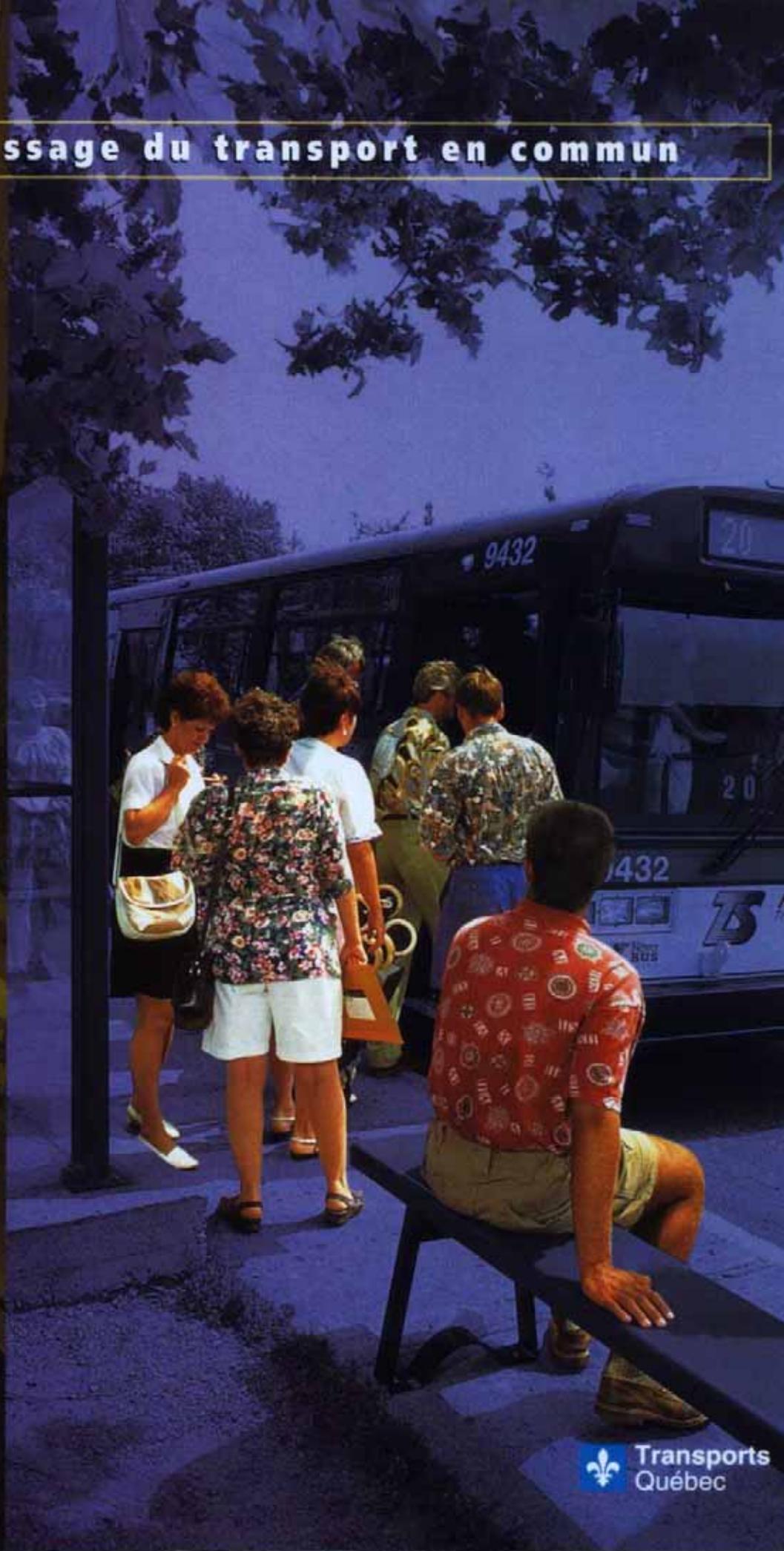
à l'intention

des intervenants

travaillant auprès

des personnes ayant

une déficience intellectuelle



L'apprentissage du transport en commun

Guide

à l'intention

des intervenants

travaillant auprès

des personnes ayant

une déficience intellectuelle

**Direction générale de la planification
et de la technologie**

Direction du transport terrestre des personnes

**Service des politiques et des programmes
en transport public**

Recherche, synthèse et rédaction

Johanne Lafortune

Collaboration

Marguerite Bergeron

La présente publication est éditée par la
Direction des communications du
ministère des Transports du Québec

Pour obtenir un exemplaire, composer le
(514) 864-1700 ou écrire à l'adresse suivante :

Service des politiques et des programmes en transport public
Direction du transport terrestre des personnes
35, rue Port-Royal Est, 4^e étage
Montréal (Québec)
H3L 3T1

Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec 1995
ISBN 2-550-25095-8

Guide

à l'intention des
intervenants travaillant
auprès des personnes
ayant une déficience
intellectuelle

Dans le présent document, le masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier de leur collaboration soutenue madame Jocelyne Bélanger, du ministère de la Santé et des Services sociaux, et messieurs Michel Ouellet, du ministère de l'Éducation, et Jacques Lemay, de la Commission des écoles catholiques de Québec, de même que les organismes suivants qui nous ont fait part de leurs programmes respectifs, et sans lesquels le présent guide n'aurait pu être réalisé :

- À la Croisée, Centre d'intégration socioprofessionnelle ;
- Centre Butters-Savoy inc. ;
- Centre de réadaptation de l'Ouest de l'Île ;
- Centre de réadaptation Horizon ;
- École Irénée-Lussier, Commission des écoles catholiques de Montréal ;
- École Le Sommet ;
- École Notre-Dame-de-Roc-Amadour, Commission des écoles catholiques de Québec ;
- École Saint-Pierre-Apôtre, Commission des écoles catholiques de Montréal ;
- École secondaire Grande-Rivière, Commission scolaire d'Aylmer ;
- Pavillon du Parc inc., Centre de services en réadaptation ;
- Services Barbara-Rourke, adaptation – réadaptation ;
- Services de réadaptation L'Intégrale.

Nous voulons également exprimer nos remerciements à mesdames Diane Milliard, de l'Association du Québec pour l'intégration sociale ; Sylvie Pierre, du Centre de réadaptation Horizon ; Thérèse Colin, du Comité régional des associations pour la déficience intellectuelle ; Isabelle Savard, de la Commission scolaire de La Jeune-Lorette ; Estel Thomassin et Marie Thomassin, de l'École Notre-Dame-de-Roc-Amadour ; Alice Landry, de l'Institut québécois en déficience mentale ; Marjolaine Lévesque et Pierrette Vachon, du Centre de réadaptation L'Estran, et Claire Stabile, du Service régional de soutien en déficience intellectuelle de la région de Montréal, de même qu'à messieurs François Perreault, de l'Association pour l'intégration sociale, région de Québec ; Guy Tanguay, de la Commission scolaire de La Jeune-Lorette ; Pierre Clément, de l'École Notre-Dame-de-Roc-Amadour ; Louis-Marie Marsan, des Services de réadaptation L'Intégrale, et Henri Bergeron, de l'Office des personnes handicapées du Québec, pour leur apport et leurs commentaires précieux.

Enfin, nous tenons à adresser des remerciements tout particuliers à monsieur Akim Limane de même qu'à madame Pierrette Vachon, éducatrice S.R.I.S. et au Centre de réadaptation en déficience intellectuelle L'Estran, pour leur collaboration à l'illustration de la page-couverture.



SOMMAIRE

La présentation de ce guide reprend, dans leur séquence, les principales étapes identifiées comme devant permettre l'apprentissage d'un déplacement en transport en commun, pour une personne ayant une déficience intellectuelle.

Le chapitre 1 relate les étapes devant précéder l'entraînement, étapes jugées essentielles pour s'assurer d'une part que la personne a acquis les habiletés de base nécessaires, mais également que le trajet qui fera l'objet de l'entraînement sera facile à apprendre et enfin d'autre part, pour s'assurer que la personne est motivée et que son milieu la soutiendra.

Le programme d'entraînement comme tel pourra par la suite être élaboré. À cet égard, le chapitre 2 définit comment seront déterminés les objectifs de l'apprentissage, et plus précisément comment l'entraînement devra être fait. Cette section du guide explique les différentes étapes de l'entraînement, soit l'apprentissage proprement dit, l'exercice autonome et la consolidation, et propose des interventions qui devraient être faites à chacune d'elles, par la personne-ressource. Y sont également abordées les vérifications sporadiques qui devront être assurées après l'entraînement et, enfin, en quoi devrait consister l'apprentissage d'un nouveau trajet.

Le chapitre 3 insiste sur l'importance de souligner la réussite au terme de l'entraînement, alors que les chapitres 4 et 5 regroupent les constats que l'expérience de plusieurs organismes permet de faire quant aux ressources nécessaires, au taux de succès obtenu et aux réactions suscitées tant de la part des personnes qui ont suivi cet entraînement, que de la part de leurs parents ou même des intervenants.

Enfin, différentes annexes sont soumises en guise d'outils. Plusieurs constituées sous forme de grilles d'évaluation sont transmises à l'intention des intervenants qui jugeraient utile, comme plusieurs autres, de consigner par écrit les observations recueillies durant l'apprentissage. Ainsi, elles peuvent être utilisées telles quelles ou adaptées selon les besoins du milieu.

AVANT-PROPOS

Par sa politique d'admissibilité au transport adapté, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1994, le ministère des Transports du Québec a établi certains principes en vertu desquels une admission doit, entre autres choses, être accordée en respectant l'autonomie de la personne. Cette préoccupation s'insère dans la perspective de favoriser une plus large intégration de la personne handicapée dans son milieu, intégration qui doit tenir compte de différentes incapacités qu'a la personne et des circonstances où elles se manifestent. Par contre, une réelle intégration ne peut se faire qu'en prenant en considération les capacités de la personne et en encourageant leur développement.

Dans la perspective où l'utilisation autonome du transport en commun ouvre largement la porte à l'intégration sociale de la personne ayant une déficience intellectuelle, il apparaît essentiel de faciliter le développement des habiletés assurant cette autonomie. À cet égard, il importe de reconnaître l'apport précieux de la famille ou du milieu substitut qui, en adoptant régulièrement les attitudes appropriées, contribuent grandement au développement de ces habiletés.

Ainsi, et dans le cadre de l'application de la politique d'admissibilité par les comités d'admission des différents services de transport adapté du Québec, les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux ou ceux du réseau scolaire pourront être sollicités pour faire une évaluation fonctionnelle des capacités d'une personne ayant une déficience intellectuelle. Leur expertise auprès des personnes ayant une déficience intellectuelle, ou la connaissance particulière que ces professionnels ont d'une personne et de ses habiletés, permettra de bien cerner ses capacités, d'entrevoir et d'entreprendre un programme d'apprentissage au transport en commun.

Aussi, le Ministère considère de sa mission de soutenir ceux qui n'offrent pas actuellement une telle formation. En conséquence, et dans la foulée des projets prioritaires identifiés au Forum pour l'intégration sociale des personnes handicapées, de mai 1993, ce guide d'apprentissage a été réalisé en collaboration avec le ministère de l'Éducation et le ministère de la Santé et des Services sociaux. En effet, le ministère des Transports du Québec jugeant qu'il ne lui appartenait pas de se substituer à une expertise qui n'est pas la sienne, a tenu à fournir des exemples de programmes qui ont été développés et appliqués par des intervenants dans leur milieu.

Ainsi, le présent guide a été élaboré à partir de différents outils de formation provenant de certains établissements : centres de réadaptation ou écoles donnant déjà une formation au transport en commun à leur clientèle ayant une déficience intellectuelle. Le guide, qui constitue en fait une synthèse des programmes existants, offre donc une méthode de travail éprouvée mais qui doit être adaptée tant aux caractéristiques de la personne devant bénéficier de l'entraînement (âge, niveau d'incapacité, déficiences associées, etc.) qu'aux caractéristiques du milieu (contraintes environnementales, complexité du système de transport en commun, etc.).

Enfin, bien que la démarche de formation présentée ici vise l'apprentissage d'une utilisation sécuritaire des services de transport en commun, elle expose néanmoins les éléments



essentiels de l'apprentissage des comportements sécuritaires que toute personne doit adopter dans ses déplacements à pied. En ce sens, le présent guide peut également être utile aux intervenants soucieux de favoriser l'autonomie de la personne comme piéton, même là où il n'y a pas de service de transport en commun.

Toutefois, apprendre à se déplacer à pied, ou autrement, de façon sécuritaire ne nécessite pas obligatoirement l'intervention d'une ressource «spécialisée». Ainsi, le présent outil, qui s'adresse d'abord aux intervenants du réseau de la santé et des services sociaux, de même qu'aux enseignants, pourra être jugé utile par certaines personnes responsables ou par les parents d'une personne ayant une déficience intellectuelle.

À cet égard, nous ne pourrions que nous réjouir de soutenir tous ceux et celles qui accompagnent la personne ayant une déficience intellectuelle dans l'apprentissage des attitudes sécuritaires à adopter dans ses déplacements et qui constitueront pour elle une étape importante vers son intégration dans la communauté.

Guide

à l'intention des
intervenants travaillant
auprès des personnes
ayant une déficience
intellectuelle

TABLE DES MATIÈRES

Remerciements	III
Sommaire	V
Avant-propos	VII
1. Les étapes de l'entraînement	1
1.1 L'évaluation et l'acquisition des habiletés de base	1
1.2 La détermination et l'évaluation du trajet	2
1.3 L'acquiescement de la personne elle-même et de ses parents, ou de la personne responsable.....	2
1.4 La collaboration de l'enseignant ou de l'employeur	4
1.5 La collaboration du transporteur et de son personnel	4
2. Le programme d'entraînement	5
2.1 La détermination des objectifs	5
2.2 La façon de faire l'entraînement	5
2.2.1 L'apprentissage proprement dit	7
2.2.1.1 Un déplacement en autobus	7
2.2.1.2 Un déplacement en métro	9
2.2.1.3 L'évaluation de l'apprentissage proprement dit	11
2.2.1.4 Les comportements à adopter en cas d'imprévu.....	12
2.2.2 L'exercice autonome (filature)	13
2.2.3 La consolidation.....	14
2.2.4 Des vérifications sporadiques	14
2.3 L'apprentissage d'un nouveau trajet	15
3. La réussite : un événement à souligner	17
4. Les ressources nécessaires et le taux de succès	19
4.1 L'expérience en milieu scolaire	19
4.2 L'expérience d'un centre de réadaptation.....	19
5. Une expérience enrichissante	21
5.1 Pour les personnes qui font l'apprentissage.....	21
5.2 Pour les parents ou les personnes responsables	21
5.3 Pour les intervenants	21
Conclusion	23

Annexe I	– Habiletés de base.....	25
Annexe II	– Détermination des objectifs.....	31
Annexe III	– Apprentissage proprement dit	43
Annexe IV	– Apprentissage proprement dit : autoévaluation	59
Annexe V	– Problèmes rencontrés et interventions possibles	69
Annexe VI	– Situations imprévues et comportements sécuritaires	71
Annexe VII	– Évaluation des comportements adoptés en cas d'imprévu	75
Annexe VIII	– Exercice autonome.....	77
Annexe IX	– Exemple d'un programme sur les règles de sécurité	81
Annexe X	– Exemples de carte d'identité	129

Guide

à l'intention des
 intervenants travaillant
 auprès des personnes
 ayant une déficience
 intellectuelle

1. LES ÉTAPES DE L'ENTRAÎNEMENT

Il est reconnu que la très grande majorité des personnes ayant une déficience intellectuelle ont le potentiel pour apprendre à effectuer au moins un trajet simple en transport en commun. Par contre, la réussite de l'apprentissage repose sur plusieurs facteurs, dont l'acquisition par la personne de certaines habiletés de base, l'évaluation d'un trajet qui soit simple et effectué assez souvent pour lui permettre de mémoriser les différents éléments. La réussite de l'apprentissage repose également, et en grande partie, sur la motivation de la personne et la relation de confiance réciproque entre l'intervenant et elle, de même que sur la collaboration de ses parents, ou de la personne responsable, de son enseignant ou de son employeur et, enfin, du transporteur et de son personnel.

1.1 L'évaluation et l'acquisition des habiletés de base

Pour faire l'apprentissage du transport en commun, une personne doit maîtriser au préalable certaines habiletés. La première étape consistera donc à évaluer les acquis de la personne¹ parmi les habiletés de base suivantes :

- sa motricité globale ;
- le contrôle de son anxiété ;
- sa confiance en elle-même ;
- sa capacité de s'orienter dans un lieu donné ;
- sa capacité de communiquer verbalement ou par signes ;
- sa capacité de marcher selon différentes conditions climatiques ;
- sa capacité de s'habiller selon les conditions climatiques ;
- sa capacité de mémoriser et d'exécuter une consigne simple ;
- sa capacité de reconnaître les couleurs rouge, jaune et vert des feux de circulation ;
- sa capacité de demander de l'aide ;
- sa capacité d'utiliser un téléphone public et privé ;
- sa capacité de traverser une rue sans indication routière ;
- sa capacité de traverser une rue avec un panneau indiquant «ARRÊT» ;
- sa capacité de traverser une rue avec un feu de circulation ;
- sa capacité de reconnaître des points de repère ;
- sa capacité de circuler dans une foule et de respecter les règles du civisme et de la sécurité liées au transport en commun ;
- sa capacité de reconnaître les arrêts d'autobus et, s'il y a lieu, une station de métro.

La liste qui précède relève l'ensemble des habiletés de base reconnues. Néanmoins, tous les organismes ne jugent pas essentiel qu'une personne détienne d'emblée toutes ces habiletés. En effet, il est démontré que même si toutes ces habiletés ne sont pas déjà acquises, elles

1. En guise d'outil, l'annexe I fournit une grille d'évaluation de ces habiletés qui, désagrégées dans leurs différentes composantes, permet de tracer un portrait précis des acquis de la personne.

pourront l'être en cours d'entraînement moyennant certains exercices ou être compensées grâce à des méthodes éprouvées. Ainsi, plusieurs organismes considèrent de leur rôle d'aider la personne à développer, par exemple, sa capacité de traverser une rue sans indication routière ou avec un feu de circulation dans le cadre de l'entraînement comme tel.

La décision d'accompagner la personne dans l'apprentissage de certaines habiletés de base ou de n'envisager l'apprentissage d'un trajet qu'auprès des personnes qui les auraient déjà acquises, ou en priorité auprès d'elles, semble relever de considérations propres à chaque organisme. Cette décision vous reviendra à vous également !

L'état de santé de la personne devra par contre être pris en considération, de même que la présence d'une déficience physique ou du psychisme qui serait associée à la déficience intellectuelle de la personne. Ces renseignements permettront ultimement d'adapter les méthodes d'entraînement à la personne visée.

1.2 La détermination et l'évaluation du trajet

Un trajet pouvant faire l'objet d'un entraînement devrait correspondre à un déplacement utilitaire et effectué régulièrement, de préférence quotidiennement². Ce déplacement devrait idéalement être identifié par la personne elle-même, de concert avec l'intervenant, pour être ensuite entériné par les parents, ou la personne responsable, avant d'entreprendre l'entraînement.

Le trajet devrait être simple et sécuritaire. Aussi pour l'évaluer, il est recommandé que l'intervenant effectue d'abord le trajet seul, à partir du domicile de la personne, pour en faire une description détaillée à l'aller comme au retour (ex. : les arrêts, les intersections, les numéros de circuits d'autobus, les points de repère). Faire le trajet aller-retour permet de déceler les éléments qui peuvent présenter des difficultés particulières et, au besoin, de déterminer un circuit plus facile, comportant moins d'obstacles.

Il est également jugé essentiel de faire une visite du quartier de résidence de la personne et du quartier avoisinant le point de destination. Cela permet d'insérer, dans l'entraînement, un exercice d'orientation qui sera ultimement indispensable dans l'apprentissage de comportements à développer par la personne et qui lui serviraient si elle se perdait.

Il est important par ailleurs qu'aucun déménagement ne soit prévu et de s'assurer auprès du transporteur qu'il n'y ait pas de modification prévue du trajet emprunté par l'autobus. Dans ces circonstances, il serait préférable d'en reporter l'apprentissage.

1.3 L'acquiescement de la personne elle-même et de ses parents, ou de la personne responsable

La réussite de l'apprentissage du transport en commun pour une personne ayant une déficience intellectuelle dépend principalement de l'intérêt et de la motivation de la personne elle-même à utiliser le transport en commun ou à développer les habiletés nécessaires. Ainsi, une rencontre doit être prévue pour lui présenter le projet et évaluer son intérêt et sa moti-

Guide

à l'intention des
intervenants travaillant
auprès des personnes
ayant une déficience
intellectuelle

2. Cette norme prévaut pour un premier trajet alors qu'elle pourrait être réduite à au moins deux fois par semaine, selon les capacités de la personne, pour l'apprentissage de trajets subséquents.

vation. Cette motivation peut se manifester en voyant les autres faire ou après que le projet lui a été présenté. Quoi qu'il en soit, une personne motivée apprendra plus rapidement et ses craintes, si elles existaient, se dissiperont au fur et à mesure qu'elle se concentrera sur ses habiletés. Aussi, il est essentiel qu'une relation de confiance s'établisse avec l'intervenant qui doit avoir une attitude positive quant aux capacités de la personne à réussir l'apprentissage. Si la personne ne connaît pas déjà l'intervenant, cette rencontre sera le moment idéal pour créer un premier lien en vue d'établir progressivement la relation de confiance primordiale.

La réussite de l'entraînement dépend également, et tout autant, de la sensibilisation des parents, ou du milieu substitut, à l'importance que revêt cet apprentissage dans le développement de l'autonomie de la personne. Ainsi, bien qu'une communication téléphonique soit un procédé économique, rapide et peu contraignant, il est néanmoins fortement recommandé, dans la mesure du possible, de prévoir une rencontre avec les parents, ou la personne responsable, qui ne connaissent pas déjà le programme. Cette rencontre devra permettre de les informer du projet, de leur expliquer les buts du programme d'entraînement et les modalités qui seront utilisées. Une telle rencontre est particulièrement importante puisqu'elle permet aux parents, ou à la personne responsable, d'exprimer leurs craintes et leurs appréhensions de même que leurs besoins et leur disponibilité, expression qui sera facilitée et humanisée par un contact direct et personnel avec l'intervenant. Cette rencontre est d'autant plus indispensable qu'elle permet à l'intervenant de rassurer les parents, ou les personnes responsables, quant aux mesures qui seront prises pour assurer soutien et sécurité à la personne durant la formation et qui lui permettront de développer les habiletés et les attitudes sécuritaires en cas d'imprévu, par exemple s'il y avait un changement de route de l'autobus ou si la personne descendait au mauvais arrêt.

Enfin, dans l'éventualité où certains parents, ou personnes responsables, seraient réticents à l'égard du programme, il est démontré que le fait de les mettre en contact avec ceux ou celles qui, après expérience, soutiennent le programme permet de les rassurer. Dans le même ordre d'idée, il aurait été constaté que la collaboration des parents est plus facilement acquise s'ils sont consultés avant même que n'ait été déterminé le trajet pouvant faire l'objet d'un entraînement. Cette consultation préliminaire à toute démarche, leur permettant de mieux exprimer leurs besoins, contribuerait à créer un climat de confiance réciproque indispensable.

Enfin, une rencontre avec les parents permet ultimement d'obtenir leur consentement, qui sera essentiel avant que ne soit entrepris l'entraînement, et de jeter les bases d'une collaboration future. En effet, tout au long du programme d'entraînement, la famille, ou le milieu substitut, devrait être informée régulièrement des progrès accomplis par l'enfant, ou par la personne qui fait l'entraînement, qui aura besoin de son appui et de son encouragement. De même, la collaboration de la famille, ou du milieu substitut, devra être acquise si, après consultation, des ajustements devaient être apportés durant l'entraînement. Ainsi, chacun est d'avis que l'expérience sera positive et excitante si tous sont solidaires et collaborent à sa réussite.

1.4 La collaboration de l'enseignant ou de l'employeur

L'enseignant ou l'employeur de la personne devraient être informés de la démarche entreprise. Leur collaboration est, en effet, très précieuse durant l'entraînement non seulement par la souplesse qui pourrait leur être demandée quant à certaines modifications d'horaire qui permettront à la personne, dans certains cas, d'effectuer ses déplacements en dehors des heures de pointe, mais également par le soutien et l'encouragement qu'ils lui apporteront.

1.5 La collaboration du transporteur et de son personnel

Dans la perspective où le transporteur est un partenaire de première ligne, sa collaboration est inestimable non seulement de la part des chauffeurs ou des changeurs du métro qui, en cas de difficultés, pourraient venir en aide à la personne, mais également afin d'informer les intervenants de toute modification apportée à l'horaire ou au circuit d'autobus. À cet égard, et pour assurer la transmission efficace de l'information, certains organismes soulignent la pertinence d'avoir un interlocuteur clé chez le transporteur et de désigner chez eux une personne responsable de transmettre l'information reçue à tous les intervenants faisant des entraînements au transport.

Ultimement, ce canal de communication permet d'éliminer certains éléments irritants et décelés durant l'apprentissage, voire dans certains cas d'offrir une plus grande accessibilité des services.

Guide

à l'intention des
intervenants travaillant
auprès des personnes
ayant une déficience
intellectuelle

2. LE PROGRAMME D'ENTRAÎNEMENT

Le programme d'entraînement repose essentiellement sur la connaissance et le respect des règles de la sécurité piétonnière et sur le développement ou la consolidation d'habiletés nécessaires pour effectuer, en toute sécurité, les différentes composantes d'un déplacement en transport en commun. Le programme d'entraînement, pour être efficace, doit s'ajuster à la compréhension de l'utilisateur, à son comportement et à l'évaluation de ses acquis.

2.1 La détermination des objectifs

Pour évaluer les habiletés acquises, il est proposé que l'intervenant accompagne la personne une première fois pour noter ses habiletés en effectuant les différentes composantes d'un déplacement en autobus, et selon le cas en métro³. Le fait d'observer la personne en se rendant à l'arrêt, en attendant l'autobus, en montant à bord et en descendant du véhicule puis, enfin, en se rendant à destination permettra à l'intervenant d'évaluer les habiletés de la personne. Ce sont les habiletés que la personne n'aurait pas déjà acquises qui devront être développées et qui constitueront les objectifs du programme d'entraînement.

Il importe de préciser qu'une personne ayant un plus faible niveau d'autonomie ou qui n'aurait jamais effectué, en étant accompagnée, un déplacement en transport en commun, pourrait avoir été incapable d'effectuer la majorité des composantes de ces différentes étapes. Ce résultat ne doit pas être perçu comme étant le reflet de l'incapacité de la personne à réussir le programme d'entraînement, au contraire. Ce premier exercice doit être considéré comme l'outil essentiel qui permettra à l'intervenant, à la lumière des observations recueillies, de déterminer les éléments qui devront être travaillés au cours du programme. Plusieurs jugent d'ailleurs utile de faire, à cette étape, une description détaillée des comportements observés pendant cette première évaluation, ce qui permettra d'ajuster les interventions durant l'apprentissage comme tel.

Certains objectifs d'apprentissage ne se rattachent pas spécifiquement à une composante d'un déplacement, et concernent les habiletés indispensables à développer en cas d'imprévu (arrêt manqué, changement imprévu de route, panne de métro) et les attitudes à adopter à l'égard de l'entourage (si un étranger adresse la parole à la personne ou si elle se fait importuner). Cet aspect devra faire l'objet d'un entraînement particulier.

Le respect et la maîtrise de ces habiletés sont le gage d'un déplacement sécuritaire à pied, en autobus ou en métro.

2.2 La façon de faire l'entraînement

À la lumière des observations de l'intervenant et des objectifs définis, l'entraînement consistera à soutenir la personne dans le développement des habiletés qui ne sont pas acquises.

-
3. En guise d'outils, les grilles d'évaluation reproduites à l'annexe II permettent de relever les acquis de la personne pour un déplacement en autobus et en métro, et d'y consigner les commentaires de l'intervenant.

De façon générale, il est reconnu que l'intervenant doit en tout temps servir de modèle positif, travailler continuellement à créer une attitude vigilante et prévoyante, et avoir lui-même une attitude sécurisante envers la personne tout au long de l'entraînement. Aussi, bien que cela puisse paraître évident, il importe de préciser que l'intervenant devra être familiarisé avec l'utilisation du transport en commun pour être en mesure de transmettre avec aisance les consignes appropriées.

La personne doit se sentir à l'aise dans le transport en commun. Cela peut ne pas être évident au début de son entraînement, mais par son attitude adéquate et par un renforcement positif, l'intervenant la sécurisera et l'encouragera de sorte qu'après avoir fait le trajet quelques fois, il sera possible d'observer le niveau d'aisance développé.

La formation doit être adaptée à chaque personne et ajustée au système local existant. Ainsi, il est important que l'intervenant connaisse les moyens que la personne aurait développés pour compenser une incapacité et d'en tenir compte durant l'entraînement. De même, l'intervenant devra ajuster certaines consignes à la réalité du milieu puisque, par exemple, il est de coutume à Montréal de faire la file à l'arrêt d'autobus et de descendre par la porte arrière de l'autobus, alors que dans d'autres régions la coutume veut que les gens attendent l'autobus de façon disparate et descendent par la porte avant.

En conséquence, l'information qui suit devrait être utilisée comme ligne directrice pour la formation. L'intervenant a la liberté, et doit la prendre, d'adapter toute séquence particulière en fonction des besoins et des habiletés de la personne, mais également en fonction de la réalité du milieu.

Le programme comporte globalement *trois phases*, soit :

- 1) l'*apprentissage proprement dit* (intervention directe ou accompagnement direct) ;
- 2) l'*exercice autonome* (intervention indirecte, accompagnement indirect ou filature) ;
- 3) la *consolidation*.

Toutefois, avant d'entreprendre l'apprentissage proprement dit, il importe de transmettre à la personne les notions théoriques de sécurité piétonnière, notions qui devront être répétées et appliquées dans les situations concrètes tout au long de l'apprentissage. Certains organismes prévoient à cet égard un programme spécifique⁴.

4. L'annexe IX fournit l'exemple d'un programme sur les règles de sécurité, outil élaboré par Sylvie Pierre et Daniel Cadotte, du Centre de réadaptation Horizon. Ce programme spécifique ayant pour titre *Rencontre : Les règles de sécurité* a été produit à partir d'un document de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), conçu spécialement pour le milieu scolaire et intitulé : *La sécurité routière à l'école, Guide de l'agent et de l'agente d'éducation pour les élèves présentant une déficience intellectuelle*. L'annexe IX et le guide de la SAAQ suggèrent différents moyens pédagogiques (documents visuels, mises en situation, jeux et activités diverses) pour bien intégrer les éléments sécuritaires de l'apprentissage du transport en commun.

D'autre part et en guise d'outil, l'annexe III fournit une grille d'évaluation pour un déplacement à pied qui, reprenant les règles de la sécurité piétonnière, est utilisée par certains intervenants lorsqu'il n'y a apprentissage que pour un déplacement à pied. À noter toutefois que les trois phases du programme, et leurs modalités, doivent s'appliquer également pour l'entraînement d'un déplacement à pied.

L'ensemble du programme de formation repose sur le principe d'un support décroissant, c'est-à-dire que chaque fois que la personne accomplira l'activité avec confiance, sécurité et de façon autonome, l'intervenant s'abstiendra de donner des directives ou des conseils sur ces points.

2.2.1 L'apprentissage proprement dit

Au cours de cette étape, l'intervenant accompagne la personne tout au long de son trajet à l'aller et au retour. Les directives seront fréquentes et intensives, et décroîtront au fur et à mesure que la personne développera ses habiletés. Au début, les déplacements pourraient devoir se faire en dehors des heures de pointe pour permettre à la personne de mieux se concentrer sur les consignes à observer.

2.2.1.1 Un déplacement en autobus

L'expérience acquise par différents organismes qui ont un programme d'apprentissage, révèle des méthodes ou des interventions qui se sont avérées utiles lors de l'apprentissage d'un déplacement en autobus :

Avant le départ, l'intervenant se rend au domicile de la personne un peu avant l'heure et s'assure qu'elle a son titre de transport (un laissez-passer identifié à son nom, ses billets⁵ ou la monnaie exacte) ; au besoin sa carte d'étudiant, une carte d'identité avec une description du parcours⁶ ; de la monnaie supplémentaire (0,25 \$ ou 0,50 \$ pour téléphoner, conservés dans un endroit précis pour ne pas les utiliser à d'autres fins) ; sa clé pour le retour ; une tenue vestimentaire appropriée ; peu de bagages et dans des sacs faciles à transporter ; et, enfin, l'horaire du circuit d'autobus.

En se rendant à l'arrêt, à l'approche d'une intersection ou d'un carrefour, l'intervenant :

- indique les points de repère permettant à la personne de s'orienter dans son quartier, ou l'aide à les déterminer elle-même⁷ ;
- rappelle, ou montre, les mesures de sécurité piétonnière à respecter tout au long du parcours ;
- souligne la présence des panneaux «ARRÊT», ou leur absence ;
- indique comment traverser une intersection sans signalisation, avec un panneau «ARRÊT» et avec un feu de circulation : regarder vers la gauche, vers la droite et encore vers la gauche avant de s'engager dans la rue ;

5. Il est recommandé que la personne qui utilise un laissez-passer ait toujours sur elle deux billets, au cas où elle perdrait sa carte. Il est encouragé de plus, que la personne apprenne à acheter elle-même son laissez-passer ou ses billets à l'endroit où elle devrait par la suite se les procurer.

6. L'annexe X fournit deux exemples de cartes d'identité, et sur lesquelles est spécifié, entre autres, le parcours qui doit être emprunté à l'aller et au retour. Ces cartes sont indispensables pour les personnes qui auraient de la difficulté à mémoriser leur numéro de téléphone ou le circuit qu'elles doivent emprunter. À noter que le deuxième exemple soumis propose des pictogrammes permettant à la personne qui ne s'exprimerait pas ou peu verbalement de communiquer différentes situations dans lesquelles elle pourrait se trouver et qui requerraient assistance.

7. Tous les points de repère retenus devraient être stables. En conséquence, les panneaux publicitaires, par exemple, sont à proscrire puisqu'ils sont régulièrement remplacés.

- attire l'attention sur l'état de la circulation et les dangers possibles ;
- indique ou aide la personne à déterminer les points de repère permettant de localiser l'arrêt d'autobus.

En attendant l'autobus, l'intervenant demande à la personne :

- d'attendre de façon sécuritaire sur le trottoir ou dans l'abribus, sans bousculer les autres ;
- s'il y a lieu, de respecter la file d'attente en se mettant à la queue ;
- de garder son titre de transport, et au besoin sa carte de parcours, à portée de la main ;
- de regarder dans le sens d'où viendra l'autobus, pour surveiller sa venue ;
- d'indiquer, à l'arrivée de l'autobus, qu'elle reconnaît le numéro de l'autobus qu'elle doit prendre en le nommant ou en le pointant sur sa carte de parcours, si elle ne peut communiquer verbalement. Cela est particulièrement important dans le cas où l'arrêt dessert plusieurs circuits d'autobus ;
- de signaler au chauffeur, par un geste, son intention de monter à bord, particulièrement dans certaines villes où l'autobus n'arrête que sur demande ou dans le cas où l'arrêt dessert plusieurs circuits ;
- d'attendre que le véhicule soit immobilisé avant de s'en approcher.

En montant à bord, l'intervenant doit apprendre à la personne à :

- laisser sortir les gens avant de monter ;
- attendre son tour pour monter à bord, et monter calmement, sans bousculer les autres ;
- saluer le chauffeur et, au besoin, vérifier si elle est à bord du bon véhicule en le demandant au chauffeur ou en montrant sa carte de parcours. Cette étape pourra graduellement être supprimée, mais, au début, la précaution est jugée nécessaire par plusieurs ;
- payer son passage soit en déposant son billet ou sa monnaie dans la boîte de perception et en montrant, s'il y a lieu, sa carte d'étudiant, soit en montrant son laissez-passer ou, selon le cas, sa correspondance ;
- replacer immédiatement sa carte d'étudiant, son laissez-passer ou sa correspondance en lieu sûr ;
- s'asseoir, s'il y a de la place, près d'une fenêtre du côté où elle doit descendre et non loin de la sortie. S'il n'y a pas de places disponibles, l'intervenant devra s'assurer que la personne se tient debout à un endroit approprié, en se tenant aux barres d'appui.

Durant le trajet, l'intervenant devrait profiter de toutes les occasions pour apprendre à la personne à bien se comporter à bord de l'autobus : éviter de crier, de hausser la voix, de se déplacer inutilement, de jouer avec les différents mécanismes, de faire des gestes inopportuns et de s'adresser sans nécessité aux autres passagers. Au besoin, l'intervenant devra inciter la personne à n'utiliser qu'une place et à garder sur elle ses effets personnels (paquets, sacs, etc.) Il est superflu d'ajouter que les interventions doivent se faire aussi discrètement et diplomatiquement que possible. L'intervenant évitera de plus toute conversation non liée au processus de formation, qui ne pourrait que distraire la personne.

Durant le trajet, l'intervenant insistera sur la nécessité de regarder à l'extérieur de l'autobus pour rester à l'affût des points de repère. Il dirigera l'attention de la personne sur la route suivie par l'autobus et lui indiquera différents points de repère en mettant l'accent sur ceux qui sont proches de la destination.

En descendant de l'autobus, l'intervenant devrait apprendre à la personne à :

- identifier un ou quelques points de repère, lui annonçant son arrêt prochain ;
- reconnaître l'endroit où elle doit descendre en le nommant ou en le pointant sur sa carte de trajet, si elle ne peut communiquer facilement ;
- signaler, au chauffeur, son intention de descendre, en utilisant les dispositifs existants ;
- descendre par la porte la plus proche, ou spécifiquement par la porte arrière ;
- utiliser les mécanismes d'ouverture de la porte arrière ;
- descendre calmement, sans bousculer les autres.

En se rendant à destination, l'intervenant doit apprendre à la personne à :

- s'éloigner du véhicule dès qu'elle en est descendue ;
- identifier les différents points de repère menant à destination ;
- se remémorer les mesures de sécurité nécessaires tout au long du parcours. Cela inclut les points évidents, par exemple : demeurer sur le trottoir, s'arrêter aux intersections, regarder vers la gauche, vers la droite et encore vers la gauche avant de traverser aux feux de circulation.

2.2.1.2 *Un déplacement en métro*

Si la personne doit apprendre à effectuer un déplacement en métro, des méthodes ou interventions se sont avérées utiles pour développer les habiletés nécessaires :

Avant le départ, l'intervenant se rend au domicile de la personne un peu avant l'heure et s'assure qu'elle a son titre de transport (un laissez-passer identifié à son nom, ses billets ou la monnaie exacte) ; sa carte d'étudiant, s'il y a lieu et, au besoin, une carte d'identité avec description du parcours, de la monnaie supplémentaire (0,25 \$ ou 0,50 \$ cents pour téléphoner et conservés dans un endroit précis pour ne pas les utiliser à d'autres fins) ; sa clé pour le retour ; une tenue vestimentaire appropriée ; peu de bagages et dans des sacs faciles à transporter.

En se rendant à la station de métro, à l'approche d'une intersection ou d'un carrefour, l'intervenant :

- indique les points de repère permettant à la personne de s'orienter dans son quartier, ou l'aide à les trouver elle-même ;
- rappelle, ou montre, les mesures de sécurité piétonnière à respecter tout au long du parcours ;
- souligne la présence des panneaux «ARRÊT», ou leur absence ;

- indique comment traverser une intersection sans signalisation, avec un panneau «ARRÊT» et avec un feu de circulation : regarder vers la gauche, vers la droite et encore vers la gauche avant de s'engager dans la rue ;
- attire l'attention sur l'état de la circulation et les dangers possibles ;
- indique ou aide la personne à déterminer les points de repère permettant de localiser la station de métro la plus près soit en autobus, soit à pied.

En se rendant à la guérite, l'intervenant montre à la personne à :

- déterminer les repères lui permettant de s'orienter ;
- utiliser l'escalier mécanique et l'escalier fixe ;
- tenir la rampe de l'escalier ;
- à repérer la guérite ;
- glisser sa carte dans le lecteur magnétique, à insérer son billet ou sa correspondance au tourniquet de contrôle d'accès ou, au bureau du changeur, à déposer sa monnaie dans la coupole, puis attendre qu'on lui remette un billet pour ensuite le déposer dans la boîte de perception.

En se rendant au quai, l'intervenant montre à la personne à :

- pousser le tourniquet, après avoir payé son passage ;
- prendre une correspondance, au besoin ;
- déterminer, à partir de points de repère, la direction à prendre en la nommant ou en la pointant sur sa carte de trajet ;
- utiliser l'escalier d'accès au quai ;
- tenir la rampe de l'escalier ;
- se rendre à son poste d'attente en se tenant près du mur.

En attendant le métro, l'intervenant apprendra à la personne à :

- respecter la ligne de sécurité ;
- attendre le métro de façon sécuritaire, sans bousculer les autres ;
- attendre que le métro soit immobilisé avant d'avancer.

En montant à bord du wagon, l'intervenant apprend à la personne à :

- éviter de monter à bord d'un wagon vide ;
- laisser sortir les gens ;
- monter calmement, sans bousculer les autres ;
- choisir un siège (si possible près de la fenêtre) ou à rester debout en se tenant fermement à une barre d'appui.

Durant le trajet, l'intervenant aide la personne à :

- adopter un comportement adéquat à bord : éviter de crier, de hausser la voix, de se déplacer inutilement, de faire des gestes inopportuns et de s'adresser sans nécessité aux autres passagers. Au besoin, l'intervenant devra inciter la personne à n'utiliser qu'une place et à conserver sur elle ses effets personnels ;

Guide

à l'intention des
 intervenants travaillant
 auprès des personnes
 ayant une déficience
 intellectuelle

- rester à l'affût des points de repère en regardant à l'extérieur du wagon ;
- reconnaître l'avant-dernière station, comme point de repère annonçant son arrêt prochain ;
- se diriger immédiatement vers la porte, dès que l'avant-dernière station a été repérée.

En descendant du wagon, l'intervenant montre à la personne à :

- quitter le wagon à la bonne station.

En se rendant à destination, l'intervenant doit indiquer :

- les éléments permettant de repérer la bonne sortie de la station ou de se diriger vers la prochaine direction à prendre, si la personne doit effectuer une correspondance ;
- les différentes indications menant à la sortie, il doit aussi faire en sorte que la personne y reste constamment attentive ;
- les différents points de repère menant à sa destination finale ;
- la façon d'effectuer le reste du trajet à pied, en rappelant les règles de la sécurité piétonnière à respecter ;
- si la personne doit correspondre avec un autobus, la manière de se rendre à l'arrêt de façon sécuritaire.

2.2.1.3 L'évaluation de l'apprentissage proprement dit

L'intervenant notera⁸ tous les éléments que la personne a réussi à exécuter de façon autonome et ne donnera plus de directives à leur sujet, mais il les renforcera à la fin du trajet. Au moment jugé opportun, l'intervenant se tiendra à l'écart de la personne, en marchant à une courte distance et en s'asseyant quelque peu éloigné de la personne à bord de l'autobus ou du wagon de métro. Ce processus de retrait progressif continuera jusqu'à ce que la personne soit capable d'effectuer la tâche de façon complètement autonome pour un minimum de trois fois consécutives⁹. L'intervenant notera également le temps que la personne aura mis à effectuer l'ensemble du déplacement.

Les critères de succès peuvent néanmoins varier selon les individus, et une personne devra recevoir une formation supplémentaire pour tout élément qui n'aurait pas été réussi. Ainsi, certains pourront avoir besoin de réussir une tâche de façon autonome plus de trois fois consécutives. La décision quant aux critères de succès doit être partagée entre les ressources existantes, soit l'intervenant, les parents ou la personne responsable, de même que l'enseignant ou le superviseur de l'atelier.

8. En guise d'outils, l'annexe III fournit des grilles d'évaluation de l'apprentissage d'un déplacement en autobus et en métro.

9. Plusieurs préconisent fortement que l'intervenant, parallèlement à l'évaluation qu'il fera, aide la personne à faire sa propre évaluation. À l'aide de collants rouges, jaunes et verts, la personne indique les habiletés non encore acquises, en voie d'acquisition ou celles qui sont désormais acquises. La démarche a un effet stimulant pour la personne qui, tout en prenant une part active à son entraînement, peut ainsi visualiser ses acquis. En guise d'outil, l'annexe IV reproduit l'exemple de trois grilles d'autoévaluation respectivement pour un déplacement à pied, en autobus et en métro.

Néanmoins, il est important d'informer quotidiennement les parents, ou la personne responsable, des progrès accomplis et des éléments à renforcer. Non seulement ce lien constant les sécurisera, mais il leur permettra d'encourager leur enfant ou la personne qui fait l'apprentissage.

L'intervenant, par ailleurs, devrait rester attentif et ouvert à toutes modifications qui seraient susceptibles de faciliter l'entraînement. Ainsi des méthodes de rechange peuvent être élaborées au besoin si la personne éprouve de la difficulté à des étapes particulières¹⁰. Par contre, si ces méthodes échouaient, l'intervenant devrait suspendre la formation et la réviser en consultation avec la personne elle-même, sa famille, ou la personne responsable, de même qu'avec son superviseur. Cette consultation devrait permettre d'identifier les causes de l'échec et d'envisager les possibilités et la manière de reprendre l'entraînement, soit en modifiant les objectifs, le contexte, le rythme ou l'encadrement de l'apprentissage futur.

Enfin, dès lors que la personne aura réussi l'apprentissage proprement dit, l'étape suivante pourra être entreprise.

2.2.1.4 Les comportements à adopter en cas d'imprévu

Cet aspect spécifique est un élément essentiel du programme d'entraînement et ne devrait être entrepris que lorsque les étapes antérieures ont été réussies. Il est en effet primordial que la personne ait acquis une certaine aisance dans ses déplacements en transport en commun avant d'aborder cette formation spécifique.

La formation visant à développer les comportements adéquats en cas d'imprévu devra se faire en deux étapes.

La première étape permet d'abord à la personne d'être bien informée des différentes difficultés qui peuvent survenir et de connaître le comportement à adopter si elle se perdait, se faisait importuner ou si survenait une panne de métro ou une modification du circuit d'autobus. Cet entraînement lui permet de se familiariser avec les façons de retrouver son chemin ou de faire face à des situations imprévues¹¹.

La seconde étape consistera à évaluer les réactions de la personne en situation contrôlée par l'intervenant et au cours de laquelle elle se trouve dans un endroit non familier. L'intervenant peut, dans un premier temps, accompagner la personne et l'aider au besoin à se remémorer et à appliquer les méthodes apprises dans la théorie. Dans un deuxième temps, il observera à distance, et sans être vu, les réactions de la personne. Il est toutefois essentiel qu'elle soit avisée de cette étape finale avant de l'entreprendre et que l'intervenant l'informe de la façon dont elle se déroulera :

- l'intervenant informera la personne qu'il pourrait quitter le lieu de la formation sans l'aviser ;

Guide

à l'intention des
intervenants travaillant
auprès des personnes
ayant une déficience
intellectuelle

10. L'annexe V fournit certaines méthodes développées à cet égard par différents intervenants.

11. L'annexe VI relève différentes méthodes qui ont été développées, dans cette perspective, par des intervenants.

- l'intervenant ne doit pas être vu et n'interviendra que si la sécurité de la personne est menacée. Il est important en effet de lui permettre de résoudre elle-même le problème qu'elle rencontre ;
- l'intervenant observera à distance et notera les réactions de la personne¹², et le délai d'exécution ;
- idéalement, les commentaires de l'intervenant ne seront fournis à la personne qu'à la fin du déplacement.

La formation liée précisément aux comportements à adopter en cas d'imprévu peut être considérée comme réussie lorsque la personne parvient une fois à se tirer d'une situation difficile soit en communiquant à son domicile, à son lieu de travail ou à l'école, ou encore si elle retrouve son chemin et se rend à destination. Par contre, si la personne devait échouer après trois essais, la formation devrait être suspendue et révisée.

Quand la personne démontre la maîtrise des éléments de l'apprentissage et a réussi à développer les habiletés nécessaires pour réagir aux imprévus, l'intervenant informe les parents, ou la personne responsable, de la mise en route de la deuxième phase, qui entraîne un changement dans l'accompagnement. Il est indispensable d'informer également la personne qu'elle devra maintenant voyager seule.

2.2.2 L'exercice autonome (filature)

Au cours de cette phase de l'entraînement, la personne est mise en situation d'effectuer seule son déplacement. L'intervenant est présent tout au long du trajet mais absent aux yeux de la personne.

Cette supervision indirecte s'effectue de la façon suivante :

- si nécessaire, l'intervenant prend contact avec la personne avant son départ pour le rappel des consignes ;
- l'intervenant observe à distance, soit en autobus, en métro ou en automobile, la personne dans son déplacement à l'aller comme au retour, mais sans se faire voir¹³. En aucun temps, l'intervenant ne se fera reconnaître par la personne, sauf si sa sécurité était compromise. Certains préconisent même, lorsque c'est possible, qu'un autre intervenant effectue la filature, ce qui assurerait que la personne ne le reconnaîtra pas ;
- la personne apprend à appeler ses parents, ou la personne responsable, à son arrivée à l'école ou à l'atelier, et son enseignant ou son superviseur, à son retour à la maison ;
- l'intervenant notera chaque habileté ou comportement et fera part de ses observations à la personne, à l'arrivée¹⁴.

12. L'annexe VII fournit, en guise d'outil, une grille d'évaluation des comportements adoptés en cas d'imprévu.

13. Plusieurs préconisent d'être deux pour effectuer une filature en automobile d'une part pour éviter que l'intervenant ne soit distrait par la conduite automobile et, d'autre part, pour lui permettre de réagir promptement si la sécurité de la personne était compromise.

14. En guise d'outils, l'annexe VIII fournit des grilles d'évaluation de l'exercice autonome. À noter toutefois que le détail de ces grilles sous-entend que la filature n'a pas été faite en automobile.

Cette phase permet d'éprouver les acquisitions de la personne tout en lui garantissant aide et sécurité en cas de difficulté ou de désorganisation. Au besoin seulement une intervention sera faite pendant le trajet, mais le plus souvent elle ne devrait se faire qu'à la toute fin du trajet, pour permettre à la personne de résoudre seule la difficulté au moment où elle se présente.

La plupart du temps, deux semaines de «filature» sont suffisantes pour permettre à la personne d'acquérir l'autonomie nécessaire pour effectuer seule, et de façon sécuritaire, son déplacement en transport en commun.

2.2.3 La consolidation

Cette dernière phase de l'entraînement consiste essentiellement en une vérification téléphonique de l'heure d'arrivée de la personne à destination, à l'aller comme au retour. Cette supervision doit être une responsabilité partagée entre les parents ou la personne responsable, l'intervenant et, s'il y a lieu, l'enseignant ou le superviseur de l'atelier. Il est primordial que tous vérifient et se communiquent l'heure d'arrivée de la personne à l'école ou au travail, le matin et à la maison, en après-midi. Aussi, il est particulièrement important à cette étape que les parents, ou la personne responsable, signalent aux intervenants de l'école ou du lieu de travail si la personne doit s'absenter une journée. Enfin, tous doivent être attentifs aux indices qui pourraient révéler une difficulté, afin d'être en mesure d'aider la personne à apporter les correctifs ou les ajustements nécessaires.

La vérification téléphonique n'est généralement pas maintenue plus d'une semaine.

Certains préconisent néanmoins d'effectuer encore une «filature» à deux ou trois occasions au cours de cette dernière étape. Les données recueillies, pendant cette dernière validation des acquis, consolideront l'entraînement.

Cette dernière phase réussie mettra fin au programme d'entraînement.

2.2.4 Des vérifications sporadiques

À la suite de la consolidation, plusieurs organismes recommandent que soient effectuées ponctuellement certaines vérifications. Ainsi de deux à quatre semaines après la fin de l'apprentissage selon certains, ou après un ou trois mois selon d'autres, il est recommandé d'effectuer une «filature» pour s'assurer de la maîtrise totale de la routine. D'autres organismes concluent enfin à la nécessité de faire ponctuellement des filatures, tant que la personne utilise le transport en commun, puisqu'un relâchement est parfois observé après un certain temps. Peuvent resurgir des comportements non acceptables socialement ou des comportements non sécuritaires que l'intervenant pourra alors corriger avec la personne.

Néanmoins des rencontres sporadiques avec la personne devraient être prévues pour consolider les notions acquises sur la sécurité en général.

D'autres, enfin, prévoient qu'une révision des objectifs soit faite tous les quatre mois pour s'assurer que les besoins de l'usager en matière de transport n'ont pas changé.

Des vérifications doivent également être maintenues auprès du transporteur quant aux modifications d'horaire ou de trajets qui pourraient être prévues.

Guide

à l'intention des
intervenants travaillant
auprès des personnes
ayant une déficience
intellectuelle

2.3 L'apprentissage d'un nouveau trajet

Nombreuses sont les personnes ayant une déficience intellectuelle qui ont le potentiel pour apprendre à effectuer plus d'un trajet en transport en commun. L'évaluation des habiletés acquises lors d'un premier apprentissage et les comportements développés, permettront d'envisager l'entraînement pour un nouveau trajet. Néanmoins les besoins de la personne et de ses parents, ou de la personne responsable, devront être pris en considération et leur consentement obtenu avant d'entreprendre l'entraînement.

L'évaluation d'un nouveau trajet devra être faite avec les mêmes précautions que pour un premier trajet. Les objectifs du programme devront être définis selon la même procédure et le programme d'entraînement devra se faire selon les trois phases, soit l'apprentissage proprement dit, l'exercice autonome et la consolidation.

Cet entraînement pour plusieurs personnes, et selon la nature du nouveau trajet, s'effectuera plus rapidement que pour le premier trajet, puisque la personne aura déjà acquis certaines habiletés. Il demeure toutefois indispensable que toutes les habiletés soient développées et les comportements adoptés pour assurer un déplacement sécuritaire, que ce soit à pied, en autobus ou en métro.

3. LA RÉUSSITE : UN ÉVÉNEMENT À SOULIGNER !

L'encouragement et le renforcement positif s'avèrent indispensables pour soutenir la personne dans sa volonté de réussir et l'aident à surmonter les obstacles et les échecs auxquels elle pourrait faire face. Il serait à cet égard particulièrement encourageant pour la personne que ses réussites soient soulignées devant ses pairs, tout au long du processus d'entraînement.

De plus, au terme de l'apprentissage, c'est-à-dire après la période de consolidation des acquis, certains intervenants remettent un diplôme à la personne devant ses pairs pour souligner sa réussite. Il va sans dire qu'une telle approche rehausse encore plus la fierté et la confiance en soi du nouvel usager, et cette marque d'encouragement pourra aussi le stimuler à apprendre à effectuer d'autres trajets, le cas échéant.

Le fait de marquer l'événement aura également un effet d'entraînement et de motivation chez les pairs, tout en sécurisant leurs parents ou les personnes qui en sont responsables.

4. LES RESSOURCES NÉCESSAIRES ET LE TAUX DE SUCCÈS

Entreprendre un apprentissage au transport en commun nécessite qu'une personne maîtrise au préalable certaines habiletés. Ainsi, certains organismes considéreront de leur rôle d'aider la personne à les développer alors que d'autres n'envisageront l'apprentissage qu'auprès des personnes qui les auraient déjà acquises ou en priorité auprès d'elles. Bien que ce facteur puisse influencer sur le temps nécessaire pour l'entraînement et, dans une certaine mesure, sur le taux de succès obtenu, l'expérience révèle néanmoins qu'un programme bien adapté aux capacités de la personne – et qui tient compte de ses incapacités – a, dans la très grande majorité des cas, toutes les chances de réussir. C'est une question de confiance et de coopération de tous.

4.1 L'expérience en milieu scolaire

Selon les données fournies par le ministère de l'Éducation, la formation en vue de rendre un élève autonome pour un ou plusieurs trajets en transport en commun coûterait en moyenne de 1 500 \$ à 2 000 \$, et prendrait de quatre à huit semaines, à raison de 2 heures ou 2 heures 30 minutes quotidiennement, cinq jours par semaine.

Une fois les compétences acquises pour un trajet donné, avec ou sans correspondance, il ressort que les élèves de 13 à 21 ans et ayant une déficience intellectuelle de moyenne à sévère peuvent plus facilement et plus rapidement apprendre un autre ou même plusieurs autres trajets. Il ne faut alors compter qu'une semaine en moyenne pour l'apprentissage d'un nouveau trajet.

À titre d'exemple, au printemps 1993, l'expérience de l'école Notre-Dame-de-Roc-Amadour révèle que, après quatre ans d'application du programme d'entraînement, sur les 40 élèves ayant bénéficié du programme, 90 p. 100 avaient appris à effectuer au moins un parcours en transport en commun. De ce nombre, 13 élèves avaient réussi à effectuer deux parcours, 7 autres avaient appris trois parcours et enfin, 5 élèves en avaient appris quatre. Il est à souligner de plus que, devant la distance trop courte entre la maison et l'école, trois élèves avaient appris à effectuer le parcours à pied. Enfin, sur les 40 élèves qui avaient entrepris un apprentissage, un seul n'a pu le terminer, et ce, en raison de désorganisations fréquentes liées à son anxiété. L'entraînement pour cet élève a été repris un an plus tard et a été réussi.

4.2 L'expérience d'un centre de réadaptation

D'autre part, les Services de réadaptation L'Intégrale, qui ont développé depuis une dizaine d'années une expertise de formation de leur clientèle à l'utilisation des services de transport en commun à Montréal, évaluent à 85 p. 100 le taux de succès des apprentissages entrepris chez eux. Par ailleurs, la formation est de moins longue durée qu'en milieu scolaire, compte tenu que la majorité des usagers d'un centre de réadaptation a déjà pu bénéficier d'un apprentissage en milieu scolaire, ne serait-ce que pour se déplacer de façon sécuritaire à pied ou pour adopter des comportements acceptables socialement. Ainsi, l'évaluation et la formation d'une personne adulte à l'utilisation du transport en commun, peuvent prendre de 3 à 14 jours, à raison de 2 heures 30 minutes par jour, en moyenne,

pour l'apprentissage d'un trajet simple ou d'un trajet complexe comportant ou non une correspondance.

Guide

à l'intention des
intervenants travaillant
auprès des personnes
ayant une déficience
intellectuelle

5. UNE EXPÉRIENCE ENRICHISSANTE

Les réactions des personnes ayant une déficience intellectuelle, de leurs parents, ou des personnes responsables, et des intervenants tout au long du processus d'apprentissage peuvent varier sensiblement selon leurs caractéristiques individuelles et le contexte particulier dans lequel s'est insérée la formation.

On peut toutefois dégager, à travers l'ensemble des expériences passées, certains grands traits quant aux réactions des personnes impliquées avant ou pendant l'entraînement ou encore à son terme.

5.1 Pour les personnes qui font l'apprentissage

Avant le début de la formation, les réactions des personnes ayant une déficience intellectuelle sont partagées : elles manifestent de l'intérêt et de la motivation, mais en même temps, elles ressentent une certaine anxiété, d'où l'importance que s'établisse au départ une relation de confiance avec l'intervenant. Cette anxiété s'estompera généralement après quelques jours d'entraînement, au fur et à mesure que la personne se concentrera sur ses habiletés. Au terme de la formation, toutes se sentent fières et valorisées, ce qui suscite la motivation chez les autres. Manifestant davantage d'assurance et de confiance en elles, ces personnes ont une meilleure estime d'elles-mêmes et, jouissant d'une plus grande autonomie, elles développent leur sens de l'initiative.

5.2 Pour les parents ou les personnes responsables

Plusieurs parents ou personnes responsables, manifestent au départ des réticences à donner leur consentement pour que soit entreprise la formation. Ils craignent, à juste titre, qu'il n'arrive un accident ou encore que la personne ne se perde, voire se fasse enlever. Ils sont donc souvent perplexes lorsqu'ils sont appelés à donner leur accord. Toutefois, ils deviennent peu à peu rassurés dans la mesure où l'intervenant a établi une bonne communication avec eux, où ils sont informés de l'encadrement offert et tenus au courant des progrès accomplis. Ainsi « mis dans le coup », ils deviennent de précieux partenaires tout au long de l'entraînement.

Lorsque la formation est terminée, les parents, ou les personnes responsables, retirent une grande satisfaction de voir la personne fière et valorisée d'avoir franchi une étape importante vers une plus grande autonomie et d'avoir développé un sens accru des responsabilités.

Les parents d'enfants en milieu scolaire remarquent que l'entraînement au transport en commun a notamment permis à ces derniers d'établir de nouveaux liens d'amitié, de s'exprimer et de s'affirmer davantage à la maison et de devenir plus responsables d'eux-mêmes dans différents domaines dont les loisirs.

5.3 Pour les intervenants

Les intervenants qui n'ont pas l'expérience de la formation en vue de l'utilisation du transport en commun peuvent éprouver au départ inquiétudes, doutes et stress devant les dangers éventuels et les difficultés anticipées. Dans certains cas, ils peuvent également ressentir quelques appréhensions concernant certains comportements pour lesquels ils

devront intervenir publiquement. Ces craintes et appréhensions se résorbent toutefois au fur et à mesure que l'intervenant acquiert une certaine expérience, bien que celui-ci doive toujours demeurer très vigilant compte tenu de certains facteurs de risque, notamment en situation d'urgence.

Une fois cette confiance acquise, les intervenants sont très stimulés et retirent de chaque réussite, plaisir et fierté. À leurs yeux, cette démarche d'apprentissage est d'autant plus souhaitable qu'on réalise qu'elle va au-delà du fait de donner une plus grande autonomie à la personne dans ses déplacements. Ils constatent en effet que cela a un impact positif sur le développement global de la personne : autonomie sur d'autres plans, assurance, sens des responsabilités et de l'initiative, estime de soi, etc.

En milieu scolaire, les intervenants soulignent que les élèves ont appris à agir de façon appropriée dans la communauté et ont démontré des habiletés à vivre avec une certaine autonomie. De surcroît, les intervenants notent qu'une plus grande présence des élèves dans le public a contribué à développer chez celui-ci une sensibilité accrue et une meilleure compréhension à leur égard.

Guide

à l'intention des
intervenants travaillant
auprès des personnes
ayant une déficience
intellectuelle

CONCLUSION

L'intégration des personnes ayant une déficience intellectuelle au réseau de transport en commun doit être considérée comme un objectif du «plan de services», au même titre que l'intégration scolaire ou l'intégration au marché du travail.

Tant dans le réseau de la santé et des services sociaux que dans le réseau scolaire, l'expérience démontre que ceux qui ont cru à l'importance du transport comme compétence de base à l'intégration sociale de la personne handicapée, et qui, par conséquent, ont investi les ressources nécessaires pour la formation au transport, ont fait des gains sur plusieurs plans, gains qui vont bien au-delà de l'autonomie dans les déplacements.

Le succès d'une telle formation repose donc non seulement sur les capacités et la motivation de la personne, mais également sur une collaboration étroite et continue entre toutes les personnes concernées : intervenants, parents ou personnes responsables, enseignants ou superviseurs d'atelier, transporteurs et leur personnel.

HABILETÉS DE BASE



HABILETÉS DE BASE

Grille d'évaluation

Habilités acquises = 1

Habilités non acquises = 3

Nom de la personne _____

		Commentaires
Motricité globale		
La personne :		
• descend un escalier ;	<input type="checkbox"/>	_____
• monte un escalier ;	<input type="checkbox"/>	_____
• contourne un obstacle ;	<input type="checkbox"/>	_____
• marche sur une surface égale ;	<input type="checkbox"/>	_____
• marche sur une surface inégale ;	<input type="checkbox"/>	_____
• marche dans un véhicule en mouvement.	<input type="checkbox"/>	_____
Contrôle de l'anxiété		
La personne peut contrôler son anxiété :		
• face à une ou plusieurs personnes ;	<input type="checkbox"/>	_____
• dans différentes situations (contexte) ;	<input type="checkbox"/>	_____
• devant des stimuli.	<input type="checkbox"/>	_____
Confiance en soi		
La personne a confiance en elle :		
• en marchant sur le trottoir ;	<input type="checkbox"/>	_____
• en marchant sur l'accotement (faute de trottoir) ;	<input type="checkbox"/>	_____
• en traversant les rues ;	<input type="checkbox"/>	_____
• en utilisant l'autobus ;	<input type="checkbox"/>	_____
• en utilisant le métro.	<input type="checkbox"/>	_____

Capacité de s'orienter dans un lieu donné

La personne :

- reconnaît des points de repère.

Capacité de communiquer

La personne communique :

- verbalement ;
- par signes.

Capacité de marcher selon différentes conditions climatiques

La personne marche :

- sous la pluie ;
- dans le vent ;
- sous l'orage ;
- dans deux à sept centimètres de neige ;
- dans plus de sept centimètres de neige ;
- sur une surface glissante ;
- dans une tempête de neige ;
- dans la gadoue.

Capacité de s'habiller selon les conditions climatiques

La personne s'habille :

- selon la température ;
- selon la saison.

Capacité de mémoriser une consigne simple

La personne mémorise une consigne simple.

Capacité de reconnaître les couleurs des feux de circulation

La personne reconnaît le feu :

- rouge ;
- jaune ;
- vert.

Capacité de demander de l'aide

La personne peut demander de l'aide.

Capacité d'utiliser un téléphone

La personne utilise un téléphone :

- privé ;
- public.

Capacité de traverser une rue sans indication routière

La personne :

- arrête au bord du trottoir ;
- prend un temps d'arrêt ;
- vérifie la circulation en regardant à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser ;
- traverse au passage pour piétons ;
- traverse lorsque la voie est libre.

Capacité de traverser une rue avec un panneau «ARRÊT»

La personne :

- localise le panneau «ARRÊT» ;
- reconnaît le panneau «ARRÊT» ;
- connaît l'utilité du panneau ;
- arrête au bord du trottoir ;
- prend un temps d'arrêt ;
- vérifie la circulation en regardant à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser ;
- traverse lorsque la voie est libre.

Capacité de traverser une rue avec des feux de circulation

La personne :

- repère les feux de circulation ;
- réagit adéquatement aux feux de circulation :
 - feu rouge = arrêter ;
 - feu jaune = arrêter ;
 - feu vert = traverser ;

Capacité de traverser une rue avec des feux de circulation (suite)

- symbole de la main orange = arrêter ; _____
 - symbole du piéton blanc = traverser ; _____
 - arrête au bord du trottoir ; _____
 - regarde le feu de signalisation ; _____
 - attend le feu vert _____
- OU**
- attend le symbole du piéton ; _____
 - vérifie la circulation en regardant à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser ; _____
 - traverse au feu vert _____
- OU**
- traverse au symbole du piéton ; _____
 - en traversant, reste attentive aux véhicules qui pourraient effectuer un virage ; _____
 - traverse en marchant. _____

Capacité de circuler dans une foule

- La personne circule :
- sur la voie publique ; _____
 - dans les autobus ; _____
 - dans le métro. _____

Capacité de respecter les règles du civisme

- La personne respecte :
- les autres ; _____
 - les lieux ; _____
 - le matériel. _____

Capacité de reconnaître les arrêts d'autobus et, selon le cas, une station de métro

- La personne :
- reconnaît le symbole d'un arrêt d'autobus ; _____
 - localise l'arrêt d'autobus ; _____
 - mémorise le numéro du circuit ; _____

Capacité de reconnaître les arrêts d'autobus et, selon le cas, une station de métro (suite)

- reconnaît le numéro du circuit ; _____
 - nomme le numéro du circuit _____
- OU**
- pointe le numéro sur sa carte de trajet ; _____
 - identifie l'autobus à utiliser ; _____
 - reconnaît le symbole d'une station de métro ; _____
 - localise la station ; _____
 - reconnaît une station particulière ; _____
 - mémorise le nom de la station ; _____
 - nomme la station _____
- OU**
- pointe le nom de la station sur sa carte de trajet. _____

Nom de l'intervenant _____

Organisme _____

Date de l'évaluation _____

DÉTERMINATION DES OBJECTIFS

DÉTERMINATION DES OBJECTIFS

Grille d'évaluation d'un déplacement en autobus

Habiletés acquises = 1

Habiletés non acquises = 3

Nom de la personne _____

Commentaires	
Avant le départ, la personne :	
• est habillée selon la température ;	<input type="checkbox"/> _____
• a la monnaie pour payer son passage	<input type="checkbox"/> _____
OU	
• a ses billets pour l'aller et le retour	<input type="checkbox"/> _____
OU	
• a son laissez-passer (et deux billets en cas de perte de son laissez-passer) ;	<input type="checkbox"/> _____
• a sa carte de trajet ou sa carte d'identité, au besoin ;	<input type="checkbox"/> _____
• a sa carte d'étudiant, s'il y a lieu ;	<input type="checkbox"/> _____
• a son horaire du circuit d'autobus ;	<input type="checkbox"/> _____
• a 0,25 \$ ou 0,50 \$ pour téléphoner.	<input type="checkbox"/> _____
En se rendant à l'arrêt, la personne :	
• parvient à s'orienter ;	<input type="checkbox"/> _____
• demeure sur le trottoir	<input type="checkbox"/> _____
OU	
• circule de façon sécuritaire sur l'accotement ;	<input type="checkbox"/> _____
• arrête aux intersections ;	<input type="checkbox"/> _____
• regarde à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser ;	<input type="checkbox"/> _____
• traverse lorsque la voie est libre ;	<input type="checkbox"/> _____
• en traversant, reste attentive aux véhicules qui pourraient effectuer un virage ;	<input type="checkbox"/> _____
• circule dans la foule en respectant les règles du civisme ;	<input type="checkbox"/> _____

En se rendant à l'arrêt, la personne : (suite)

- reconnaît le symbole d'un arrêt d'autobus ; _____
 - mémorise le numéro du circuit ; _____
 - localise l'arrêt d'autobus ; _____
 - discrimine le numéro du circuit sur le panneau :
 - en le nommant _____
- OU**
- en le pointant sur sa carte de trajet. _____

En attendant l'autobus, la personne :

- connaît l'utilité d'un abribus ; _____
 - attend de façon sécuritaire ; _____
 - s'il y a lieu, respecte la file d'attente en se plaçant à la queue ; _____
 - regarde dans le sens d'où viendra l'autobus ; _____
 - prépare son mode de paiement et, si nécessaire, sa carte d'identité et les garde à portée de la main ; _____
 - à l'arrivée de l'autobus, reconnaît le numéro du circuit à prendre :
 - en le nommant _____
- OU**
- en le pointant sur sa carte de trajet ; _____
 - attend que l'autobus soit immobilisé avant de s'en approcher ; _____
 - se dirige vers la porte avant. _____

En montant à bord, la personne :

- laisse sortir les gens avant de monter ; _____
- attend son tour pour monter à bord ; _____
- monte calmement, sans bousculer les autres ; _____
- dit «Bonjour» au chauffeur ; _____
- au besoin, demande au chauffeur si elle est dans le bon autobus ; _____

En montant à bord, la personne : (suite)

- paie son passage :
 - en déposant son billet, ou sa monnaie, dans la boîte de perception et, s'il y a lieu, en montrant sa carte d'étudiant _____
- OU**
- en montrant son laissez-passer au chauffeur _____
- OU**
- en montrant ou en donnant sa correspondance au chauffeur ; _____
- au besoin, prend une correspondance dans la main du chauffeur ; _____
- remet sa carte d'étudiant, sa carte d'identité, son laissez-passer ou sa correspondance en lieu sûr ; _____
- réussit à marcher quand l'autobus est en mouvement ; _____
- si possible, choisit un siège près du chauffeur ou près de la porte arrière _____
- OU**
- reste debout en se tenant aux barres d'appui. _____

Durant le trajet, la personne :

- adopte un comportement adéquat dans l'autobus ; _____
- garde sur elle ses effets personnels ; _____
- reste à l'affût des points de repère, en regardant à l'extérieur du véhicule ; _____
- reconnaît le point de repère annonçant son arrêt prochain :
 - en le nommant _____
- OU**
- en le pointant sur sa carte de trajet. _____

En descendant de l'autobus, la personne :

- signale son intention de descendre, en utilisant les dispositifs existants ; _____
- se dirige vers la porte de sortie ; _____
- si elle utilise la porte arrière, actionne le mécanisme d'ouverture ; _____
- descend au bon arrêt ; _____
- descend calmement, sans bousculer les autres. _____

En se rendant à destination, la personne :

- s'éloigne de l'autobus ; _____
- effectue le reste du trajet en respectant les règles de la sécurité piétonnière ; _____
- sait s'orienter vers son point de destination ; _____
- effectue le trajet dans le temps requis. _____

SI LA PERSONNE DOIT CORRESPONDRE AVEC UN AUTRE AUTOBUS

En se rendant à l'arrêt, la personne :

- mémorise le circuit à utiliser ; _____
- parvient à s'orienter ; _____
- respecte les règles de la sécurité piétonnière ; _____
- localise l'arrêt d'autobus ; _____
- discrimine le numéro du circuit sur le panneau. _____

En montant à bord, la personne :

- au besoin, demande au chauffeur si elle est dans le bon autobus ; _____
- paie son passage : _____
 - en montrant son laissez-passer
- OU**
- en montrant ou en donnant sa correspondance au chauffeur. _____

Commentaires	
Durant le trajet, la personne :	
<ul style="list-style-type: none"> reconnait le point de repère annonçant son arrêt prochain. 	<input type="checkbox"/> _____
En descendant de l'autobus, la personne :	
<ul style="list-style-type: none"> descend au bon arrêt. 	<input type="checkbox"/> _____
En se rendant à destination, la personne :	
<ul style="list-style-type: none"> effectue le reste du trajet en respectant les règles de la sécurité piétonnière ; 	<input type="checkbox"/> _____
<ul style="list-style-type: none"> sait s'orienter vers son point de destination ; 	<input type="checkbox"/> _____
<ul style="list-style-type: none"> effectue le trajet dans le temps requis. 	<input type="checkbox"/> _____

Nom de l'intervenant _____

Organisme _____

Date de l'évaluation _____

DÉTERMINATION DES OBJECTIFS

Grille d'évaluation d'un déplacement en métro

Habilités acquises = 1

Habilités non acquises = 3

Nom de la personne _____

Commentaires	
Avant le départ, la personne :	
• est habillée selon la température ;	<input type="checkbox"/> _____
• a la monnaie pour payer son passage	<input type="checkbox"/> _____
OU	
• a ses billets pour l'aller et le retour	<input type="checkbox"/> _____
OU	
• a son laissez-passer (et deux billets en cas de perte de son laissez-passer) ;	<input type="checkbox"/> _____
• a sa carte de trajet ou sa carte d'identité au besoin ;	<input type="checkbox"/> _____
• a sa carte d'étudiant, s'il y a lieu ;	<input type="checkbox"/> _____
• a 0,25 \$ ou 0,50 \$ pour téléphoner.	<input type="checkbox"/> _____
En se rendant à la station de métro, la personne :	
• parvient à s'orienter ;	<input type="checkbox"/> _____
• demeure sur le trottoir ;	<input type="checkbox"/> _____
• arrête aux intersections ;	<input type="checkbox"/> _____
• regarde à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser ;	<input type="checkbox"/> _____
• traverse quand la voie est libre ;	<input type="checkbox"/> _____
• circule dans la foule en respectant les règles du civisme ;	<input type="checkbox"/> _____
• reconnaît le symbole d'une station de métro ;	<input type="checkbox"/> _____
• mémorise le nom de la station ;	<input type="checkbox"/> _____
• localise la station qu'elle doit prendre :	
• en la nommant	<input type="checkbox"/> _____
OU	
• en la pointant sur sa carte de trajet.	<input type="checkbox"/> _____

En se rendant à la guérite, la personne :

- utilise l'escalier mécanique _____
- OU**
- utilise l'escalier fixe ; _____
- prépare son mode de paiement et sa carte d'identité, si nécessaire, ou encore sa carte d'étudiant et les garde à portée de la main ; _____
- repère la guérite ; _____
- paie son passage :
 - en glissant son laissez-passer dans le lecteur magnétique _____
- OU**
- en montrant son laissez-passer au changeur _____
- OU**
- en insérant son billet ou sa correspondance au tourniquet de contrôle d'accès _____
- OU**
- en déposant sa monnaie dans la coupole puis en insérant dans la boîte de perception, le billet que lui aura remis le changeur. S'il y a lieu, la personne montrera sa carte d'étudiant. _____

En se rendant au quai, la personne :

- pousse le tourniquet ; _____
- au besoin, prend une correspondance ; _____
- remet sa carte d'étudiant, sa carte d'identité, son laissez-passer ou sa correspondance en lieu sûr ; _____
- reconnaît la direction à prendre :
 - en la nommant _____
- OU**
- en la montrant sur sa carte de trajet ; _____
- utilise l'escalier d'accès au quai ; _____
- tient la rampe de l'escalier ; _____
- se rend à son poste d'attente en se tenant près du mur. _____

En attendant le métro, la personne :

- respecte la ligne de sécurité ; _____
- attend le métro de façon sécuritaire ; _____
- attend que le métro soit immobilisé pour s'en approcher. _____

En montant à bord du wagon, la personne :

- évite de monter à bord d'un wagon vide ; _____
 - laisse sortir les gens avant de monter ; _____
 - monte calmement, sans bousculer les autres ; _____
 - réussit à marcher quand le métro est en mouvement ; _____
 - choisit un siège, si possible près de la fenêtre _____
- OU**
- reste debout en se tenant fermement à une barre d'appui. _____

Durant le trajet, la personne :

- adopte un comportement adéquat ; _____
 - garde sur elle, ses effets personnels ; _____
 - reste à l'affût des points de repère, en regardant à l'extérieur du wagon ; _____
 - identifie le point de repère annonçant son arrêt prochain : _____
 - en le nommant _____
- OU**
- en le pointant sur sa carte de trajet ; _____
 - reconnaît l'avant-dernière station, comme point de repère ; _____
 - se lève et se dirige vers la porte sans bousculer les autres. _____

En descendant du wagon, la personne :

- sort du wagon sans bousculer les autres ; _____
- sort à la bonne station. _____

En se rendant à destination, la personne :

- repère la direction à prendre vers la sortie ; _____
- utilise l'escalier d'accès ; _____
- tient la rampe de l'escalier ; _____
- reste attentive aux indications ; _____
- s'engage dans la bonne sortie ; _____
- sait s'orienter vers son point de destination ; _____
- effectue le reste de son trajet à pied en respectant les règles de la sécurité piétonnière ; _____
- effectue le trajet dans le temps requis. _____

SI LA PERSONNE DOIT CORRESPONDRE AVEC UN AUTRE MÉTRO

En se dirigeant vers la prochaine direction, la personne :

- mémorise la direction à prendre ; _____
- parvient à s'orienter ; _____
- discrimine la direction à suivre ; _____
- reste attentive aux indications ; _____
- repère la direction à prendre. _____

En se rendant au quai, la personne :

- utilise l'escalier d'accès ; _____
- tient la rampe ; _____
- se rend à son poste d'attente en se tenant près du mur. _____

En attendant le métro, la personne :

- respecte la ligne de sécurité. _____

Durant le trajet, la personne :

- reste à l'affût des points de repère, en regardant à l'extérieur du wagon ; _____
- reconnaît le point de repère annonçant son arrêt prochain. _____

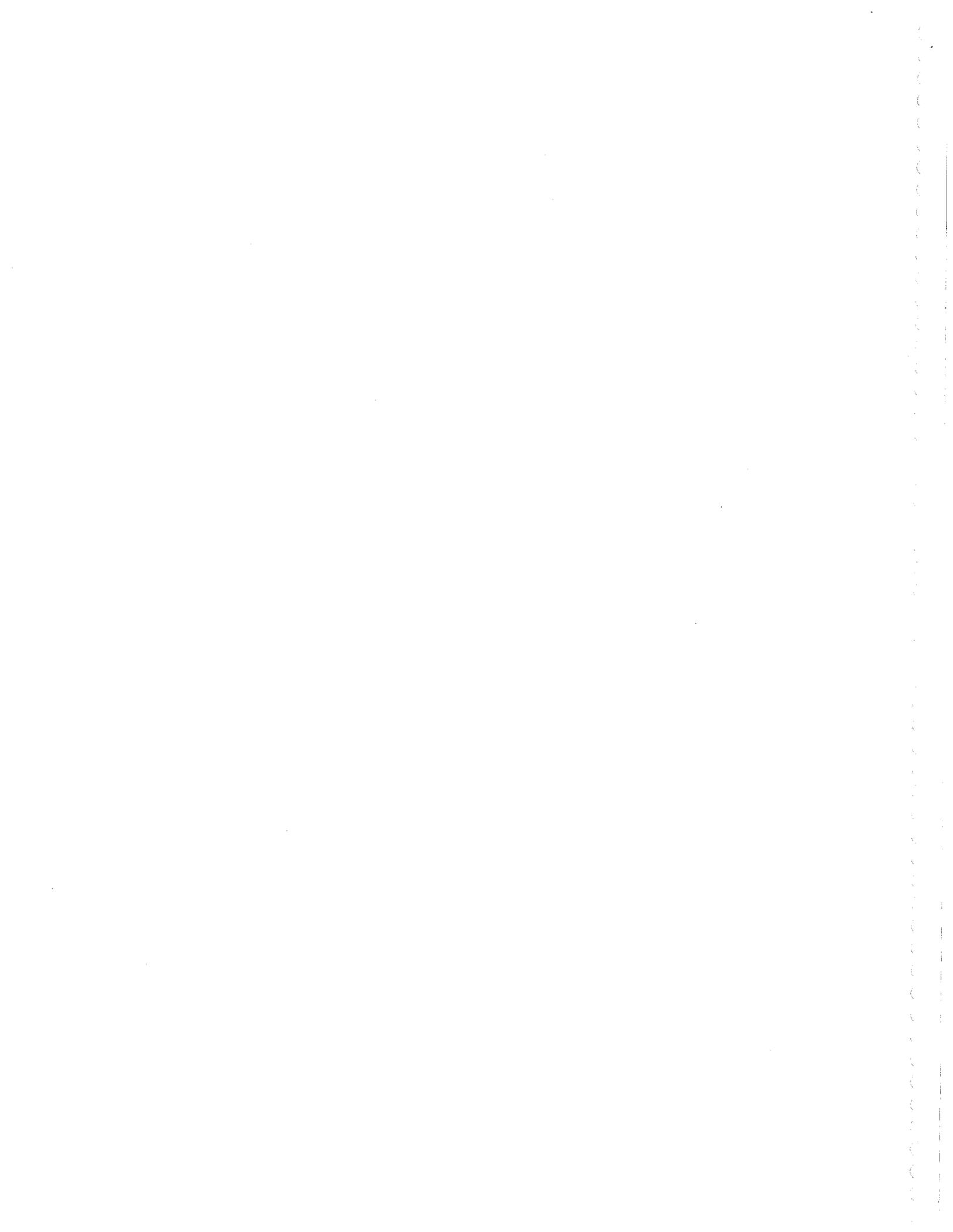
Commentaires	
En descendant du wagon, la personne :	
• descend à la bonne station.	<input type="checkbox"/> _____
En se rendant à destination, la personne :	
• repère la direction à prendre vers la sortie ;	<input type="checkbox"/> _____
• utilise l'escalier d'accès ;	<input type="checkbox"/> _____
• tient la rampe de l'escalier ;	<input type="checkbox"/> _____
• reste attentive aux indications ;	<input type="checkbox"/> _____
• s'engage dans la bonne sortie ;	<input type="checkbox"/> _____
• effectue le reste de son trajet à pied en respectant les règles de la sécurité piétonnière ;	<input type="checkbox"/> _____
• sait s'orienter vers son point de destination ;	<input type="checkbox"/> _____
• effectue le trajet dans le temps requis.	<input type="checkbox"/> _____

Nom de l'intervenant _____

Organisme _____

Date de l'évaluation _____

**APPRENTISSAGE
PROPREMENT DIT**



APPRENTISSAGE PROPREMENT DIT

Grille d'évaluation d'un déplacement à pied

Habilités acquises = 1
 Habiletés en voie d'acquisition = 2
 Habiletés non acquises = 3

Noter 1,2,3 selon que l'habileté est acquise, en voie d'acquisition ou non acquise.

Nom de la personne _____

Avant le départ, la personne :

- est habillée selon la température ;
- a sa carte de trajet ou au besoin,
sa carte d'identité ;
- a 0,25 \$ ou 0,50 \$ pour téléphoner.

En marchant, la personne :

- reste sur le trottoir
- OU**
- reste sur l'accotement (faute de trottoir) ;
- regarde devant elle en marchant ;
- se range au fond du trottoir si elle doit
arrêter fortuitement ;
- reste attentive aux points de repère ;
- circule au fond du trottoir ;
- évalue un obstacle ;
- contourne un obstacle ;
- prend un temps d'arrêt avant de traverser ;
- arrête au bord du trottoir avant de traverser.

Au moment de traverser une rue sans indication routière, la personne :

- regarde à gauche, à droite et encore à gauche
avant de traverser ;
- traverse lorsque la voie est libre ;
- traverse au passage pour piétons

Au moment de traverser une rue sans indication routière, la personne : (suite)

OU

- traverse à angle droit ;
- en traversant, reste attentive aux véhicules qui pourraient effectuer un virage ;
- traverse la rue en marchant.

<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								

Au moment de traverser une rue avec un panneau «ARRÊT», la personne :

- localise le panneau «ARRÊT» ;
- reconnaît le panneau «ARRÊT» ;
- connaît l'utilité du panneau ;
- arrête au bord du trottoir ;
- prend un temps d'arrêt ;
- vérifie la circulation en regardant à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser ;
- traverse lorsque la voie est libre ;
- traverse au passage pour piétons

<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								

OU

- traverse à angle droit ;
- en traversant, reste attentive aux véhicules qui pourraient effectuer un virage ;
- traverse la rue en marchant.

<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								

Au moment de traverser une rue avec des feux de circulation, la personne :

- repère les feux de circulation ;
- réagit adéquatement :
 - feu rouge = arrêter ;
 - feu jaune = arrêter ;
 - feu vert = traverser ;
 - symbole de la main orange = arrêter ;
 - symbole du piéton blanc = traverser ;
- arrête au bord du trottoir ;
- regarde le feu de signalisation ;
- attend le feu vert

<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								

**Au moment de traverser une rue avec des feux de circulation, la personne :
(suite)**

OU

- attend le symbole du piéton ;
- vérifie la circulation en regardant à gauche,
à droite et encore à gauche avant de traverser ;
- en traversant, reste attentive aux véhicules qui
pourraient effectuer un virage ;
- traverse la rue en marchant.

En se rendant à destination, la personne :

- circule sur la voie publique en respectant
les règles du civisme ;
- parvient à s'orienter ;
- effectue le trajet dans le temps requis.

Nom de l'intervenant _____

Organisme _____

Date du début de l'évaluation _____

Date de la fin de l'évaluation _____



APPRENTISSAGE PROPREMENT DIT
Grille d'évaluation d'un déplacement en autobus

- Habilités acquises = 1
 Habiletés en voie d'acquisition = 2
 Habiletés non acquises = 3

Noter 1,2,3 selon que l'habileté est acquise, en voie d'acquisition ou non acquise.

Nom de la personne _____

Avant le départ, la personne :	
• est habillée selon la température ;	<input type="checkbox"/>
• a la monnaie pour payer son passage	<input type="checkbox"/>
OU	
• a ses billets pour l'aller et le retour	<input type="checkbox"/>
OU	
• a son laissez-passer (et deux billets en cas de perte de son laissez-passer) ;	<input type="checkbox"/>
• a sa carte de trajet ou sa carte d'identité au besoin ;	<input type="checkbox"/>
• a sa carte d'étudiant, s'il y a lieu ;	<input type="checkbox"/>
• a son horaire du circuit d'autobus ;	<input type="checkbox"/>
• a 0,25 \$ ou 0,50 \$ pour téléphoner.	<input type="checkbox"/>
En se rendant à l'arrêt, la personne :	
• parvient à s'orienter ;	<input type="checkbox"/>
• demeure sur le trottoir	<input type="checkbox"/>
OU	
• circule de façon sécuritaire sur l'accotement ;	<input type="checkbox"/>
• arrête aux intersections ;	<input type="checkbox"/>
• regarde à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser ;	<input type="checkbox"/>
• traverse lorsque la voie est libre ;	<input type="checkbox"/>
• en traversant, reste attentive aux véhicules qui pourraient effectuer un virage ;	<input type="checkbox"/>

En se rendant à l'arrêt, la personne :

- circule dans la foule en respectant les règles du civisme ;
- reconnaît le symbole d'un arrêt d'autobus ;
- mémorise le numéro du circuit ;
- localise l'arrêt d'autobus ;
- discrimine le numéro du circuit sur le panneau :
 - en le nommant

OU

- en le pointant sur sa carte de trajet.

En attendant l'autobus, la personne :

- connaît l'utilité d'un abribus ;
- attend de façon sécuritaire ;
- s'il y a lieu, respecte la file d'attente en se plaçant à la queue ;
- regarde dans le sens d'où viendra l'autobus ;
- prépare son mode de paiement et, si nécessaire sa carte d'étudiant ou d'identité, et les garde à portée de la main ;
- à l'arrivée de l'autobus, reconnaît le numéro du circuit à prendre :
 - en le nommant

OU

- en le pointant sur sa carte de trajet ;

- attend que l'autobus soit immobilisé avant de s'en approcher ;

- se dirige vers la porte avant.

En montant à bord, la personne :

- laisse sortir les gens avant de monter ;
- attend son tour pour monter à bord ;
- monte calmement, sans bousculer les autres ;
- dit «Bonjour» au chauffeur ;
- au besoin, demande au chauffeur si elle est dans le bon autobus ;

En montant à bord, la personne : (suite)

- paie son passage :

- en déposant son billet, ou sa monnaie, dans la boîte de perception, et s'il y a lieu en montrant sa carte d'étudiant

OU

- en montrant son laissez-passer au chauffeur

OU

- en montrant ou en donnant sa correspondance au chauffeur ;

- au besoin, demande une correspondance au chauffeur ;

- remet sa carte d'étudiant, sa carte d'identité, son laissez-passer ou sa correspondance en lieu sûr ;

- réussit à marcher quand l'autobus est en mouvement ;

- si possible, choisit un siège soit près du chauffeur ou près de la porte arrière

OU

- reste debout en se tenant aux barres d'appui.

Durant le trajet, la personne :

- adopte un comportement adéquat ;

- garde sur elle ses effets personnels ;

- reste à l'affût des points de repère, en regardant à l'extérieur du véhicule ;

- reconnaît le point de repère annonçant son arrêt prochain :

- en le nommant

OU

- en le pointant sur sa carte de trajet.

En descendant de l'autobus, la personne :

- signale son intention de descendre, en utilisant les dispositifs existants ;

- se dirige vers la porte de sortie ;

En descendant de l'autobus, la personne : (suite)

- si elle utilise la porte arrière, actionne le mécanisme d'ouverture ;
- descend au bon arrêt ;
- descend calmement, sans bousculer les autres.

En se rendant à destination, la personne :

- s'éloigne de l'autobus ;
- effectue le reste du trajet en respectant les règles de la sécurité piétonnière ;
- sait s'orienter vers son point de destination ;
- effectue le trajet dans le temps requis.

SI LA PERSONNE DOIT CORRESPONDRE AVEC UN AUTRE AUTOBUS

En se rendant à l'arrêt, la personne :

- mémorise le circuit à utiliser ;
- parvient à s'orienter ;
- respecte les règles de la sécurité piétonnière ;
- localise l'arrêt d'autobus ;
- discrimine le numéro du circuit sur le panneau.

En montant à bord, la personne :

- au besoin, demande au chauffeur si elle est dans le bon autobus ;
 - paie son passage :
 - en montrant son laissez-passer au chauffeur
- OU**
- en montrant ou en donnant sa correspondance au chauffeur.

Durant le trajet, la personne :

- reconnaît le point de repère annonçant son arrêt prochain.

En descendant de l'autobus, la personne :	
• descend au bon arrêt.	<input type="checkbox"/>
En se rendant à destination, la personne :	
• effectue le reste du trajet en respectant les règles de la sécurité piétonnière ;	<input type="checkbox"/>
• sait s'orienter vers son point de destination ;	<input type="checkbox"/>
• effectue son trajet dans le temps requis.	<input type="checkbox"/>

Nom de l'intervenant _____

Organisme _____

Date du début de l'évaluation _____

Date de la fin de l'évaluation _____



APPRENTISSAGE PROPREMENT DIT
Grille d'évaluation d'un déplacement en métro

- Habiletés acquises = 1
 Habiletés en voie d'acquisition = 2
 Habiletés non acquises = 3

Noter 1,2,3 selon que l'habileté est acquise, en voie d'acquisition ou non acquise.

Nom de la personne _____

Avant la départ, la personne :	
• est habillée selon la température ;	<input type="checkbox"/>
• a la monnaie pour payer son passage	<input type="checkbox"/>
OU	
• a ses billets pour l'aller et le retour	<input type="checkbox"/>
OU	
• a son laissez-passer (et deux billets en cas de perte de son laissez-passer) ;	<input type="checkbox"/>
• a sa carte de trajet ou sa carte d'identité au besoin ;	<input type="checkbox"/>
• a sa carte d'étudiant, s'il y a lieu ;	<input type="checkbox"/>
• a 0,25 \$ ou 0,50 \$ pour téléphoner.	<input type="checkbox"/>
En se rendant à la station de métro, la personne :	
• parvient à s'orienter ;	<input type="checkbox"/>
• demeure sur le trottoir ;	<input type="checkbox"/>
• arrête aux intersections ;	<input type="checkbox"/>
• regarde à gauche, à droit et encore à gauche avant de traverser ;	<input type="checkbox"/>
• traverse quand la voie est libre ;	<input type="checkbox"/>
• en traversant, reste attentive aux véhicules qui pourraient effectuer un virage ;	<input type="checkbox"/>
• circule dans la foule en respectant les règles du civisme ;	<input type="checkbox"/>
• reconnaît le symbole d'une station de métro ;	<input type="checkbox"/>

En se rendant à la station de métro, la personne : (suite)

- mémorise le nom de la station ;
- localise la station qu'elle doit prendre :
 - en la nommant
- OU**
- en la pointant sur sa carte de trajet.

En se rendant à la guérite, la personne :

- utilise l'escalier mécanique
- OU**
- utilise l'escalier fixe ;
- prépare son mode de paiement et sa carte d'étudiant ou sa carte d'identité si nécessaire, et les garde à portée de la main ;
- repère la guérite ;
- paie son passage :
 - en glissant son laissez-passer dans le lecteur magnétique
- OU**
- en montrant son laissez-passer au changeur
- OU**
- en insérant son billet ou sa correspondance au tourniquet de contrôle d'accès
- OU**
- en déposant sa monnaie dans la coupole, puis en insérant dans la boîte de perception, le billet que le changeur lui aura remis.

En se rendant au quai, la personne :

- pousse le tourniquet ;
- au besoin, prend une correspondance ;
- remet sa carte d'étudiant, sa carte d'identité, son laissez-passer ou sa correspondance en lieu sûr ;
- reconnaît la direction à prendre :
 - en la nommant

En se rendant au quai, la personne : (suite)

OU

- en la montrant sur sa carte de trajet ;
- utilise l'escalier d'accès au quai ;
- tient la rampe de l'escalier ;
- se rend à son poste d'attente en se tenant près du mur.

<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									

En attendant le métro, la personne :

- respecte la ligne de sécurité ;
- attend le métro de façon sécuritaire ;
- attend que le métro soit immobilisé pour s'en approcher.

<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									

En montant à bord du wagon, la personne :

- évite de monter à bord d'un wagon vide ;
- laisse sortir les gens avant de monter ;
- monte calmement, sans bousculer les autres ;
- réussit à marcher quand le métro est en mouvement ;
- choisit un siège, si possible près de la fenêtre

OU

- reste debout en se tenant fermement à une barre d'appui.

<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									

Durant le trajet, la personne :

- adopte un comportement adéquat ;
- reste à l'affût des points de repère, en regardant à l'extérieur du wagon ;
- reconnaît le point de repère annonçant son arrêt prochain :

- en le nommant

OU

- en le pointant sur sa carte de trajet ;

<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									
<input type="checkbox"/>									

Durant le trajet, la personne : (suite)

- reconnaît l'avant-dernière station, comme point de repère ;
- se lève et se dirige vers la porte, sans bousculer les autres.

<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								

En descendant du wagon, la personne :

- sort du wagon sans bousculer les autres ;
- sort à la bonne station.

<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								

En se rendant à destination, la personne :

- repère la direction à prendre vers la sortie ;
- utilise l'escalier d'accès ;
- tient la rampe de l'escalier ;
- reste attentive aux indications ;
- s'engage dans la bonne sortie ;
- sait s'orienter vers son point de destination ;
- effectue le reste de son trajet à pied en respectant les règles de la sécurité piétonnière ;
- effectue le trajet dans le temps requis.

<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								

SI LA PERSONNE DOIT CORRESPONDRE AVEC UN AUTRE MÉTRO

En se dirigeant vers la prochaine direction, la personne :

- mémorise la direction à prendre ;
- parvient à s'orienter ;
- discrimine la direction à suivre ;
- reste attentive aux indications ;
- repère la direction à prendre.

<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								

En se rendant au quai, la personne :

- utilise l'escalier d'accès ;
- tient la rampe ;
- se rend à son poste d'attente en se tenant près du mur.

<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								
<input type="checkbox"/>								

En attendant le métro, la personne :

- respecte la ligne de sécurité.

Durant le trajet, la personne :

- reste à l'affût des points de repère,
en regardant à l'extérieur du wagon ;

- reconnaît le point de repère annonçant
son arrêt prochain.

En descendant du wagon, la personne :

- descend à la bonne station.

En se rendant à destination, la personne :

- repère la direction à prendre vers la sortie ;

- utilise l'escalier d'accès ;

- tient la rampe de l'escalier ;

- reste attentive aux indications ;

- s'engage dans la bonne sortie ;

- effectue le reste de son trajet à pied en
respectant les règles de la sécurité piétonnière ;

- sait s'orienter vers son point de destination ;

- effectue le trajet dans le temps requis.

Nom de l'intervenant _____

Organisme _____

Date du début de l'évaluation _____

Date de la fin de l'évaluation _____

APPRENTISSAGE PROPREMENT DIT : AUTOÉVALUATION
Mon évaluation du déplacement à pied

- Habilités acquises = vert
 Habilités en voie d'acquisition = jaune
 Habilités non acquises = rouge

Nom _____

Point de départ _____

Destination _____

Avant le départ, je suis capable :	
• de m'habiller selon la température ;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
• au besoin, de prendre ma carte d'identité ;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
• de prendre 0,25 \$ ou 0,50 \$ pour téléphoner.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
En marchant, je suis capable :	
• de prêter attention aux points de repère ;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
• de circuler sur la voie publique en respectant les règles du civisme ;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
• de circuler au fond du trottoir ;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
• de prendre un temps d'arrêt avant de traverser.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
Au moment de traverser une rue sans indication routière, je suis capable :	
• d'arrêter au bord du trottoir avant de traverser ;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
• de vérifier la circulation en regardant à gauche, à droite et encore à gauche avant de traverser ;	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
• de traverser lorsque la voie est libre.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

**Au moment de traverser une rue avec un panneau «ARRÊT»,
je suis capable :**

- de localiser le panneau «ARRÊT» ;
- de reconnaître le panneau «ARRÊT» ;
- de connaître son utilité ;
- d'arrêter au bord du trottoir, avant de traverser ;
- de vérifier la circulation en regardant à gauche,
à droite et encore à gauche avant de traverser ;
- de traverser lorsque la voie est libre.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

**Au moment de traverser une rue avec des feux de circulation,
je suis capable :**

- de repérer les feux de circulation ;
- d'arrêter au bord du trottoir, avant de traverser ;
- d'attendre le feu vert ou le piéton blanc avant de traverser ;
- de vérifier la circulation en regardant à gauche,
à droite et encore à gauche avant de traverser ;
- de prêter attention aux véhicules qui pourraient effectuer
un virage ;
- de traverser en marchant.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

En me rendant à destination, je suis capable :

- de m'orienter.

<input type="checkbox"/>				
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

APPRENTISSAGE PROPREMENT DIT : AUTOÉVALUATION

Mon évaluation du déplacement en autobus

- Habilités acquises = vert
- Habilités en voie d'acquisition = jaune
- Habilités non acquises = rouge

Nom _____

Point de départ _____

Destination _____

Avant le départ, je suis capable :

- de m'habiller selon la température ;
- au besoin, de prendre ma carte d'identité ;
- de prendre ma carte d'étudiant, s'il y a lieu ;
- de prévoir prendre mon laissez-passer et mes billets ;
- de prendre 0,25 \$ ou 0,50 \$ pour téléphoner.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

En me rendant à mon arrêt d'autobus, je suis capable :

- de reconnaître le symbole d'un arrêt d'autobus ;
- de localiser mon arrêt ;
- de discriminer le numéro sur le panneau.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

En attendant l'autobus, je suis capable :

- d'attendre de façon sécuritaire (sur le trottoir ou dans l'abribus), sans bousculer les autres ;
- de respecter la file d'attente ;
- d'avoir mon billet ou mon laissez-passer en main ;

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

En attendant l'autobus, je suis capable : (suite)

- à l'arrivée de l'autobus, de reconnaître le numéro de circuit à prendre ;

- d'attendre que le véhicule soit immobilisé avant de m'en approcher.

En montant à bord, je suis capable :

- de laisser sortir les gens avant de monter ;

- de monter calmement ;

- de payer mon droit de passage :

- en déposant mon billet ou ma monnaie dans la boîte de perception

OU

- en présentant mon laissez-passer

OU

- en présentant ma correspondance ;

- au besoin de demander une correspondance ;

- de remettre mon laissez-passer ou ma correspondance en lieu sûr ;

- de marcher quand l'autobus est en mouvement ;

- de choisir un siège près du chauffeur ou près de la porte arrière ;

OU

- de rester debout en tenant une barre d'appui.

Durant le trajet, je suis capable :

- d'avoir des comportements acceptables socialement :

éviter de crier, de hausser la voix, de me déplacer inutilement, de faire des gestes inopportuns ou de m'adresser sans nécessité aux autres passagers ;

- de garder sur moi mes effets personnels ;

Durant le trajet, je suis capable : (suite)

- de prêter attention aux points de repère, en regardant à l'extérieur de l'autobus ;
- de reconnaître l'endroit où je dois descendre.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

En descendant de l'autobus, je suis capable :

- de signaler mon intention de descendre, en utilisant les dispositifs existants ;
- de me diriger vers la sortie ;
- de descendre calmement.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

En me rendant à destination, je suis capable :

- de m'éloigner de l'autobus ;
- d'effectuer le reste du trajet en respectant les règles de la sécurité piétonnière ;
- de m'orienter jusqu'à ma destination ;
- d'effectuer le trajet dans le temps requis.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

SI JE DOIS CORRESPONDRE AVEC UN AUTRE AUTOBUS, JE SUIS CAPABLE :

- de me rendre de façon sécuritaire à mon arrêt d'autobus ;
- d'effectuer le trajet dans le temps requis.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

SI JE DOIS CORRESPONDRE AVEC LE MÉTRO, JE SUIS CAPABLE :

- de m'orienter vers la prochaine direction ;
- d'effectuer le trajet dans le temps requis.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

**APPRENTISSAGE
PROPREMENT DIT :
autoévaluation**

APPRENTISSAGE PROPREMENT DIT : AUTOÉVALUATION
Mon évaluation du déplacement en métro

- Habilités acquises = vert
 Habiletés en voie d'acquisition = jaune
 Habiletés non acquises = rouge

Nom _____

Point de départ _____

Destination _____

Avant le départ, je suis capable :					
• de m'habiller selon la température ;	<input type="checkbox"/>				
• au besoin, de prendre ma carte d'identité ;	<input type="checkbox"/>				
• de prendre ma carte d'étudiant, s'il y a lieu ;	<input type="checkbox"/>				
• de prévoir prendre mon laissez-passer et mes billets ;	<input type="checkbox"/>				
• de prendre 0,25 \$ ou 0,50 \$ pour téléphoner.	<input type="checkbox"/>				
En me rendant à la station, je suis capable :					
• de reconnaître le symbole de la station de métro ;	<input type="checkbox"/>				
• de me rendre à la station la plus près :					
• à pied	<input type="checkbox"/>				
OU					
• en autobus.	<input type="checkbox"/>				
En me rendant à la guérite, je suis capable :					
• d'utiliser l'escalier mécanique ou l'escalier fixe ;	<input type="checkbox"/>				
• de tenir la rampe de l'escalier ;	<input type="checkbox"/>				
• de repérer la guérite ;	<input type="checkbox"/>				

En me rendant à la guérite, je suis capable : (suite)

- de glisser mon laissez-passer dans le lecteur magnétique

OU

- d'insérer mon billet ou ma correspondance au tourniquet de contrôle d'accès

OU

- de déposer ma monnaie dans la coupole, d'attendre que le changeur me remette un billet puis de le déposer dans la boîte de perception. Sur demande du changeur, de lui montrer ma carte d'étudiant.

En me rendant au quai, je suis capable :

- de pousser le tourniquet ;

- de prendre ma correspondance ;

- de remettre mon laissez-passer ou ma correspondance en lieu sûr ;

- de reconnaître la direction à prendre ;

- d'utiliser l'escalier d'accès ;

- de tenir la rampe de l'escalier ;

- de me rendre à mon poste d'attente en me tenant près du mur.

En attendant le métro, je suis capable :

- de respecter la ligne de sécurité ;

- d'attendre que le métro soit immobilisé avant de m'en approcher.

En montant à bord, je suis capable :

- d'éviter de monter à bord d'un wagon vide ;

- de laisser sortir les gens avant de monter ;

- de monter calmement ;

En montant à bord, je suis capable : (suite)

- de marcher quand le métro est en mouvement ;
- de choisir un siège, si possible près d'une fenêtre

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

OU

- de rester debout en tenant une barre d'appui.

<input type="checkbox"/>				
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

Durant le trajet, je suis capable :

- d'avoir des comportements acceptables socialement :

éviter de crier, de hausser la voix, de me déplacer inutilement, de faire des gestes inopportuns, ou de m'adresser sans nécessité aux autres passagers ;

- de garder sur moi mes effets personnels ;
- de repérer l'avant-dernière station ;
- de m'approcher de la porte de sortie du wagon.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

En descendant du wagon, je suis capable :

- de descendre à la bonne station ;
- de sortir du wagon sans bousculer les autres.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

En me rendant à destination, je suis capable :

- de repérer la bonne sortie ;
- d'utiliser l'escalier d'accès ;
- de tenir la rampe de l'escalier ;
- de m'engager dans la bonne sortie ;
- d'effectuer le reste du trajet à pied en respectant les règles de la sécurité piétonnière ;
- de m'orienter jusqu'à ma destination ;
- d'effectuer le trajet dans le temps requis.

<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				
<input type="checkbox"/>				

SI JE DOIS CORRESPONDRE AVEC UN AUTOBUS, JE SUIS CAPABLE :

- de me rendre de façon sécuritaire à mon arrêt d'autobus ;
- d'effectuer le trajet dans le temps requis.

SI JE DOIS CORRESPONDRE AVEC UN AUTRE MÉTRO, JE SUIS CAPABLE :

- de m'orienter vers la prochaine direction ;
- d'effectuer le trajet dans le temps requis.

**PROBLÈMES
RENCONTRÉS
ET INTERVENTIONS
POSSIBLES**

Problèmes rencontrés et interventions possibles

Problèmes	Interventions
<ul style="list-style-type: none"> • La personne ne peut lire : 	<ul style="list-style-type: none"> • l'aider à reconnaître des indices, des points de repère.
<ul style="list-style-type: none"> • La personne ne peut communiquer facilement : 	<ul style="list-style-type: none"> • lui enseigner à faire des signes, à montrer sa carte de trajet et s'il y a lieu, à utiliser les pictogrammes (au dos de sa carte de trajet) indiquant ses besoins.
<ul style="list-style-type: none"> • La personne part trop tôt ou trop tard de la maison : 	<ul style="list-style-type: none"> • lui indiquer l'heure du départ ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • demander aux parents ou à la personne responsable d'installer une minuterie pour indiquer l'heure du départ.
<ul style="list-style-type: none"> • La personne a de la difficulté à marcher sur une surface glissante : 	<ul style="list-style-type: none"> • la laisser se reposer quelques minutes ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • demander aux parents, ou à la personne responsable, de garder la personne à la maison, si les conditions climatiques sont trop mauvaises (ex. : verglas, tempête de neige).
<ul style="list-style-type: none"> • L'enfant a de la difficulté à marcher avec des jambières : 	<ul style="list-style-type: none"> • suggérer aux parents que l'élève se rende à l'école sans jambières.
<ul style="list-style-type: none"> • La personne ne reconnaît pas un feu rouge alors qu'elle le reconnaissait la journée précédente : 	<ul style="list-style-type: none"> • la sécuriser, prendre son temps ; • amener la personne à utiliser des indices, tels que la position du feu (rouge en haut, jaune au milieu, vert en bas).
<ul style="list-style-type: none"> • La personne ne connaît pas ses couleurs : 	<ul style="list-style-type: none"> • l'amener à utiliser la position des feux (rouge = en haut, jaune = au milieu, vert = en bas) ou la forme qui leur est parfois associée (rouge = carré, jaune = losange, vert = rond).
<ul style="list-style-type: none"> • La personne a de la difficulté à traverser là où il y a beaucoup de circulation : 	<ul style="list-style-type: none"> • la sécuriser, verbaliser, faire confiance à la personne et au temps ; • ultimement il pourrait être nécessaire de trouver un chemin différent.

Problèmes	Interventions
<ul style="list-style-type: none"> • La personne a de la difficulté à bien reconnaître les numéros de circuit : 	<ul style="list-style-type: none"> • utiliser une carte du trajet et y inscrire le numéro des circuits qu'elle doit utiliser.
<ul style="list-style-type: none"> • La personne est incapable de reconnaître le point de repère indiquant où elle doit descendre : 	<ul style="list-style-type: none"> • la faire descendre au point de repère pour qu'elle le visualise bien, le touche, lui trouve des particularités ; • lui suggérer de trouver un autre point de repère au même endroit.
<ul style="list-style-type: none"> • L'autobus, ou le métro, est tellement bondé que la personne ne voit pas toujours son point de repère : 	<ul style="list-style-type: none"> • lui enseigner à rester à l'avant et à demander au chauffeur de lui indiquer son arrêt le moment venu ; • lui indiquer des points de repère aux deux arrêts précédant le sien ; • lui enseigner à descendre par la porte arrière où il y a habituellement moins de monde ; • la faire partir quelques minutes plus tôt afin d'éviter l'heure de pointe (ex. : 15h55 plutôt que 16h00).
<ul style="list-style-type: none"> • La personne n'a pas le temps de sortir ou oublie de descendre : 	<ul style="list-style-type: none"> • lui enseigner à rester calme ; • indiquer à la personne tout ce qui se trouve près de l'arrêt où elle doit descendre, ainsi qu'à l'arrêt suivant, ou à la station de métro suivante. Il sera utile de simuler une telle situation.

**SITUATIONS
IMPRÉVUES ET
COMPORTEMENTS
SÉCURITAIRES**

Situations imprévues et comportements sécuritaires

Situations imprévues	Comportements sécuritaires
<ul style="list-style-type: none"> • Les feux de circulation ne fonctionnent pas : 	<ul style="list-style-type: none"> • redoubler de prudence et s'assurer que les automobilistes font un arrêt complet avant de s'engager dans la traversée.
<ul style="list-style-type: none"> • La personne perd son laissez-passer : 	<ul style="list-style-type: none"> • prendre l'habitude, au départ de la maison, d'avoir sur soi deux billets d'autobus ou l'argent exact pour deux passages.
<ul style="list-style-type: none"> • La personne se trompe de chemin (mauvaise direction, mauvaise rue) : 	<ul style="list-style-type: none"> • garder son calme ; • aborder adéquatement quelqu'un et lui demander le chemin ; • au besoin, sortir sa carte d'identité et de trajet ; • bien écouter les consignes et les exécuter ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • appeler à la maison, à l'école ou au centre ; • bien écouter les consignes et les exécuter ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • demander à quelqu'un de téléphoner pour soi à la maison, à l'école ou au centre ; • bien écouter les consignes et les exécuter.
<ul style="list-style-type: none"> • La personne passe tout droit à son arrêt d'autobus : 	<ul style="list-style-type: none"> • garder son calme ; • sonner immédiatement lorsque l'erreur est constatée ; • à la descente de l'autobus, si c'est possible, se rendre par le chemin le plus court jusqu'à destination ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • revenir dans le sens contraire du trajet de l'autobus jusqu'à l'arrêt habituel ;

Situations imprévues

Comportements sécuritaires

- La personne passe tout droit à son arrêt d'autobus : (suite)

OU

- sortir sa carte d'identité et sa carte de trajet ;
- demander au chauffeur les renseignements nécessaires pour son orientation ;
- bien écouter les consignes et les exécuter ;

OU

- se rendre dans un endroit public pour téléphoner, soit dans un garage, un dépanneur, un restaurant ou une pharmacie ;
- utiliser un téléphone public pour appeler à la maison, à l'école ou au centre ;
- bien écouter les consignes et les exécuter ;

OU

- demander à quelqu'un de téléphoner pour soi, à la maison, à l'école ou au centre ;
- bien écouter les consignes et les exécuter.

-
- L'autobus n'arrête pas à l'arrêt désiré :

- ne jamais utiliser les circuits dont le numéro est précédé d'un «X» ou de tout autre signe pouvant signifier que l'autobus n'arrête pas à tous les arrêts.
** Cette consigne devrait être reprise tout au long de l'entraînement.*

-
- L'autobus change de parcours de façon imprévue :

- garder son calme ;
- rester dans l'autobus et essayer de trouver ses points de repère ;
- demander au chauffeur les renseignements nécessaires pour son orientation, en lui précisant sa destination ;
- bien écouter les consignes et les exécuter ;

OU s'il est impossible de retrouver son chemin :

Situations imprévues	Comportements sécuritaires
<ul style="list-style-type: none"> • L'autobus change de parcours de façon imprévue : (suite) 	<ul style="list-style-type: none"> • téléphoner à la maison, à l'école ou au centre ; • bien écouter les consignes et les exécuter ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • demander à quelqu'un de téléphoner pour soi à la maison, à l'école ou au centre ; • bien écouter les consignes et les exécuter.
<ul style="list-style-type: none"> • L'autobus change d'horaire de façon imprévue : 	<ul style="list-style-type: none"> • garder son calme ; • consulter l'horaire et attendre le prochain autobus prévu ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • demander à une autre personne attendant à l'arrêt les renseignements nécessaires ; • téléphoner à la maison, à l'école, ou au centre pour aviser du retard et de la situation.
<ul style="list-style-type: none"> • L'autobus a un accident ou un bris mécanique : 	<ul style="list-style-type: none"> • garder son calme ; • écouter et suivre les instructions du chauffeur ; • si possible, appeler à la maison, à l'école ou à l'atelier pour aviser du retard.
<ul style="list-style-type: none"> • La sonnette ne fonctionne pas : 	<ul style="list-style-type: none"> • se diriger immédiatement vers la porte avant et signifier au chauffeur son intention de descendre au prochain arrêt.
<ul style="list-style-type: none"> • La personne passe tout droit à sa station de métro : 	<ul style="list-style-type: none"> • garder son calme ; • descendre à la prochaine station ; • si la personne en est capable, se rendre sur le quai opposé et attendre le métro qui la ramènera à sa station habituelle ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • au besoin, sortir sa carte d'identité et sa carte de trajet ;

Situations imprévues	Comportements sécuritaires
<ul style="list-style-type: none"> • La personne passe tout droit à sa station de métro : (suite) 	<ul style="list-style-type: none"> • monter voir le changeur et lui demander les renseignements nécessaires à son orientation ; • bien écouter les consignes et les exécuter ; <p>OU s'il est impossible de retrouver son chemin :</p> <ul style="list-style-type: none"> • utiliser un téléphone public pour appeler à la maison, à l'école ou au centre ; • bien écouter les consignes et les exécuter ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • demander à quelqu'un de téléphoner pour soi à la maison, à l'école ou au centre ; • bien écouter les consignes et les exécuter.
<ul style="list-style-type: none"> • Le métro tombe en panne ou le service est interrompu temporairement : 	<ul style="list-style-type: none"> • rester calme ; • écouter et suivre les instructions données par le conducteur ; • si possible, sortir à la prochaine station et monter pour téléphoner à la maison, à l'école ou au centre pour signaler son retard ; • bien écouter les consignes et les exécuter ; <p>OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • demander à quelqu'un de téléphoner pour soi à la maison, à l'école ou au centre pour signaler son retard ; • bien écouter les consignes et les exécuter.
<ul style="list-style-type: none"> • L'école ou l'atelier ferment plus tôt que prévu (ex. : en cas de tempête) : 	<ul style="list-style-type: none"> • vérifier si l'horaire de l'autobus est respecté, surtout s'il y a correspondance.
<ul style="list-style-type: none"> • La personne se fait importuner ou aborder par un inconnu : 	<ul style="list-style-type: none"> • rester calme ; • éviter de répondre ; • en parler au responsable et, au besoin, demander de l'aide auprès d'un adulte ou d'un policier.

L'intervenant devrait sensibiliser la personne au service policier et de taxi.

**ÉVALUATION
DES COMPORTEMENTS
ADOPTÉS EN CAS
D'IMPRÉVU**

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

ÉVALUATION DES COMPORTEMENTS ADOPTÉS EN CAS D'IMPRÉVU

Comportements acquis = 1

Comportements non acquis = 3

NOTE : Si la personne n'avait pas réussi à adopter les comportements sécuritaires après trois tentatives, l'entraînement devrait être suspendu.

Nom de la personne _____

La personne :			
• reconnaît qu'elle est perdue ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• garde son calme ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• retrouve son chemin par elle-même ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• demande au chauffeur les renseignements nécessaires pour son orientation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
OU selon le cas	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• s'informe auprès des changeurs du métro	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
OU			
• s'informe auprès d'une autre personne ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• présente sa carte d'identité ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• se rend dans un endroit public pour téléphoner (ex. : garage, dépanneur, restaurant, pharmacie) ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• utilise le téléphone public ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• téléphone au centre, à l'école ou à la maison ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
OU			
• demande à quelqu'un de téléphoner pour elle, au besoin ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• demeure dans un lieu sécuritaire ;	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• respecte le temps d'exécution prévu.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Nom de l'intervenant _____

Organisme _____

Date du début de l'évaluation _____

Date de la fin de l'évaluation _____

La personne : (suite)

• se rend à destination ;

<input type="checkbox"/>								
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

• effectue le déplacement dans le temps prévu.

<input type="checkbox"/>								
--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------	--------------------------

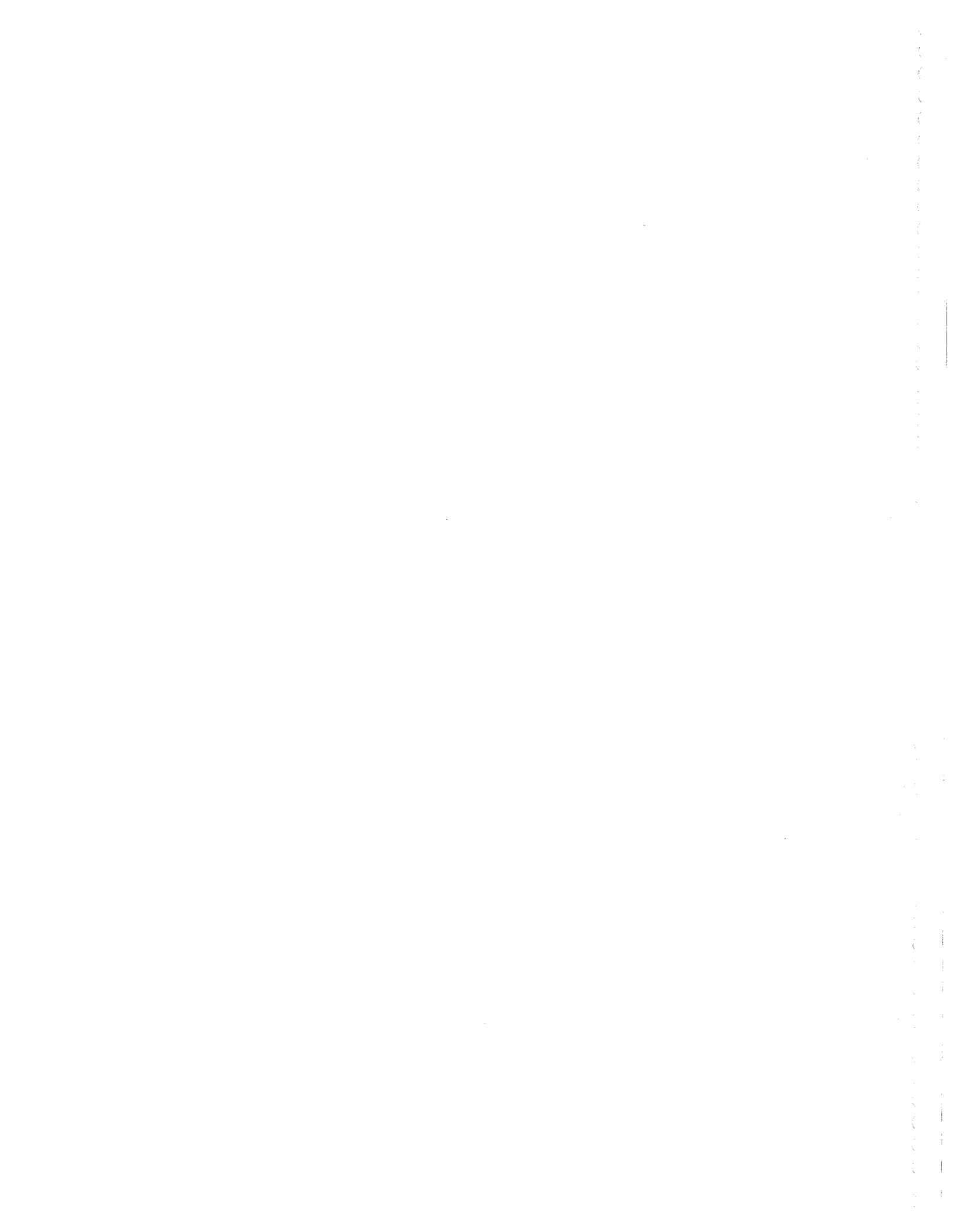
Nom de l'intervenant _____

Organisme _____

Date du début de l'évaluation _____

Date de la fin de l'évaluation _____

EXERCICE AUTONOME



EXERCICE AUTONOME
Grille d'évaluation d'un déplacement en métro

- Habilités acquises = 1
- Habilités en voie d'acquisition = 2
- Habilités non acquises = 3

Nom de la personne _____

La personne :	
• respecte les règles de la sécurité piétonnière ;	<input type="checkbox"/>
• se rend à la bonne station ;	<input type="checkbox"/>
• prépare son mode de paiement ;	<input type="checkbox"/>
• tient la rampe de l'escalier mécanique ou de l'escalier fixe ;	<input type="checkbox"/>
• s'oriente jusqu'à la guérite ;	<input type="checkbox"/>
• paie son passage ;	<input type="checkbox"/>
• au besoin, prend une correspondance ;	<input type="checkbox"/>
• prend la bonne direction ;	<input type="checkbox"/>
• tient la rampe de l'escalier d'accès au quai ;	<input type="checkbox"/>
• se rend à son poste d'attente en se tenant près du mur ;	<input type="checkbox"/>
• attend de façon sécuritaire ;	<input type="checkbox"/>
• attend que le métro soit immobilisé avant de s'en approcher ;	<input type="checkbox"/>
• monte calmement à bord ;	<input type="checkbox"/>
• va s'asseoir près d'une fenêtre	<input type="checkbox"/>
OU	
• reste debout en tenant une barre d'appui ;	<input type="checkbox"/>
• surveille les points de repère, à l'extérieur du wagon ;	<input type="checkbox"/>
• reconnaît son arrêt prochain ;	<input type="checkbox"/>
• se dirige immédiatement vers la sortie ;	<input type="checkbox"/>
• descend à la bonne station ;	<input type="checkbox"/>

La personne : (suite)

- descend calmement ;
- s'oriente jusqu'à la sortie ou vers sa prochaine direction ;
- se rend à destination ;
- effectue le déplacement dans le temps prévu.

Nom de l'intervenant _____

Organisme _____

Date du début de l'évaluation _____

Date de la fin de l'évaluation _____

**EXEMPLE
D'UN PROGRAMME
SUR LES RÈGLES
DE SÉCURITÉ**

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

Exemple d'un programme sur les règles de sécurité

CENTRE DE RÉADAPTATION HORIZON

RENCONTRE : « LES RÈGLES DE SÉCURITÉ »

**CENTRE D'ACTIVITÉS
SECTEUR LONGUEUIL (4B)**

Le 18 octobre 1993

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 1

Nom : COMPORTEMENT SÉCURITAIRE
Nombre de participants : Quatre
Matériel requis : Cahier «Transport en toute sécurité»

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. On prend notre cahier «transport en toute sécurité» à la page 1.

Chaque participant observe les images. À tour de rôle, ils décrivent ce qu'ils voient sur celles-ci. Différentes questions peuvent être posées aux participants :

- montre-moi l'image où il y a du danger
- montre-moi les images où je suis en toute sécurité
- donne-moi des exemples de situations dangereuses

2. Durant cette activité, l'intervenant met l'accent sur les comportements sécuritaires.

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 2

Nom : LE PIÉTON

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis :

- Cahier «Transport en toute sécurité»
- Autos miniatures, bonhommes et rues en casse-tête géant
- Images géantes
- Crayon à colorier (vert, rouge, jaune)

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. On regarde les images de notre cahier «Transport en toute sécurité», aux pages 2 et 3

2. On explique ce qu'est un piéton :

«C'est une personne qui se promène sur la rue»

Mais où ? : **Sur le trottoir** (on colorie l'image 1, page 2, «Le trottoir»)

3. Simulation avec autos et bonhommes de différentes situations lorsque le piéton est sur la rue, sur l'acotement, etc.

On pose des questions aux participants.

On lui demande de faire une démonstration avec le matériel

- Qu'est-ce qui peut arriver si on se promène au milieu de la rue ?
- Qu'est-ce qui arrive si une auto recule de son entrée de maison ?
- Qu'est-ce qui peut arriver si on traverse la rue en diagonale ?
- Où doit-on traverser sans danger ? (On colorie page 3, les lignes d'intersection en jaune)
- Où le piéton doit-il marcher ?
- S'il n'y a pas de trottoir, où marche-t-on ?

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 3

Nom : LE PIÉTON TRAVERSE AUX INTERSECTIONS

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis :

- Cahier «Transport en toute sécurité»
- Autos miniatures, bonhommes, Stop, casse-tête géant, etc...

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Présentation aux participants des différentes intersections

Leur expliquer ce que c'est une intersection (voir image géante)

2. Comment je traverse aux intersections.

Leur demander quelle est la première chose à faire et à ne jamais oublier (voir cahier page 4).

Éléments à retenir avant de traverser :

- Regarder de chaque côté
- Sans courir...
- Je traverse lorsqu'il n'y a pas d'autos
- Je respecte les feux de signalisation

3. Utilisation de photos géantes pour réexpliquer tous ces éléments (cahier pages 5 et 6).

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 4

Nom : Les feux de signalisation

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis :

- Cahier «Transport en toute sécurité» (pages 7 à 11)
- Images géantes
- Crayon à colorier (vert, rouge, jaune)

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Quel signal m'autorise à traverser ? (voir page 7)

On colorie le feu vert

(Présentation sur photo géante)

2. Lorsqu'il y a signalisation pour piétons, je traverse avec le petit bonhomme (page 7)

3. Interdiction de traverser avec la main orange (page 8)

4. S'il n'y a pas de feux pour piétons, qu'est-ce que je fais ? (page 8)

5. Qu'est-ce que je fais au feu vert ? (page 10)

On colorie le feu vert

6. Qu'est-ce que je fais au feu jaune ? (page 10)

7. Qu'est-ce que je fais au feu rouge ?

8. Ne jamais oublier de regarder avant de traverser.

Je regarde où ? (page 11)

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 5

Nom : JE SUIS EN SÉCURITÉ COMME PIÉTON

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis : • Image sur carton représentant différentes situations

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. On remet à chacun des participants plusieurs images-carton

2. Chacun doit classer les images en deux groupes.

Le premier groupe représente ce que je peux faire comme piéton.

Le deuxième groupe représente ce que je n'ai pas le droit de faire comme piéton.

3. Par la suite, chacun explique ses choix

DEUXIÈME RENCONTRE

L'objectif de cette rencontre est de permettre au participant de mettre en pratique les règles de sécurité du piéton. L'outil utilisé est une promenade en ville.

Matériel requis

Itinéraire spécifique, puis la fiche no. 6

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 6

Nom : PROMENADE EN TOUTE SÉCURITÉ

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis :

- Itinéraire qui permet aux participants de rencontrer et d'observer le chemin public

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- les participants découvrent les signaux de signalisation, panneaux d'arrêt, feux de circulation
- On traverse à l'arrêt
- On se promène sur le trottoir
- On traverse aux feux de signalisation

TROISIÈME RENCONTRE

Permettre aux participants, par des mises en situation, de respecter **les règles de sécurité de l'utilisateur du transport en commun**.

Les thèmes suivants sont abordés :

- Rends-toi à un arrêt d'autobus sans courir
- Prends ta place dans la ligne d'attente
- Évite les bousculades
- L'autobus arrive, regarde le numéro
- Monte seulement lorsque l'autobus est arrêté
- Montre ta passe d'autobus
- Aie un bon comportement
- Soit poli
- Tire doucement la corde la sonnette
- Lève-toi à l'avance
- Sois prudent avant de traverser

Matériel requis

Fiches d'activité numéros 7 à 10

Cahier «Transport en toute sécurité»

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 7

Nom : À L'ARRIVÉE DE L'AUTOBUS

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis :

- Cahier «Transport en toute sécurité» (pages 12 à 15)
- Jeux de mimes

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. On demande au participant d'inventer une situation de mimes.

Exemple : **Nous sommes deux amis qui attendent l'autobus pour aller travailler**

À travers cette activité mimée, on apporte les aspects suivants :

«Je ne cours pas sur le trottoir»

«Je ne m'assoie pas sur le trottoir»

«J'attends l'autobus calmement»

«J'attends qu'il s'immobilise avant de m'approcher»

«Je laisse passer les gens avant de monter à bord»

2. Faire des mimes qui représentent des comportements inadéquats.

Exemple : **S'asseoir sur le trottoir à l'arrêt d'autobus**

Par la suite, demander aux participants si c'était un bon comportement

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 8

Nom : JE SUIS SÉCURITAIRE DANS L'AUTOBUS

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis : Cahier «Transport en toute sécurité»

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

Simulation de situations sécuritaires et non sécuritaires dans l'autobus en se référant aux pages 16 à 18 dans notre cahier.

En mimant des situations, le participant visualise les bons comportements à adopter.

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 9

Nom : ATTENTIF À MON PARCOURS, J'ARRIVE À DESTINATION...

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis :

- Cahier «Transport en toute sécurité» (pages 20-21)
- Crayons à colorier — feuille d'activité

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Chacun des participants visualisent, à l'aide des images, ce que l'on fait lorsqu'on arrive à destination.
2. Faire colorier les quatre images des fiches d'activités des pages 20-21 du cahier.
 - la corde prévue pour signaler notre intention de débarquer
 - se déplacer de façon sécuritaire
 - la sécurité comme piéton lorsque je débarque

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 10

Nom : JE SUIS SÉCURITAIRE EN TRANSPORT EN COMMUN

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis : Images-carton représentant des situations sécuritaires et non sécuritaires en transport en commun

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Donnez plusieurs images-carton aux participants. Chacun devra classer les images en deux groupes.
Le premier groupe représente les comportements sécuritaires en transport en commun.
Le deuxième groupe représente les comportements non sécuritaires en transport en commun.
2. Chacun s'exprime sur le pourquoi de ses choix.

QUATRIÈME RENCONTRE

Permettre aux participants de connaître des conseils de sécurité complémentaires. Notre outil de travail est la mise en situation.

Les thèmes abordés sont :

- Description d'une personne inconnue
- Quoi faire si la personne inconnue nous aborde
- Quoi faire en cas de difficulté
- Quoi faire si je circule la nuit

Matériel requis

Fiches d'activité # 11 à 14

Cahier «Transport en toute sécurité»

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 11

Nom : LA PERSONNE INCONNUE
Nombre de participants : Quatre
Matériel requis : Cahier «Transport en toute sécurité»

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Demander aux participants de mimer différentes situations représentant des inconnus.
2. À travers ces mimes, faire une description d'une personne inconnue (Voir cahier page 22).
3. Exemple de situation
«Je suis à l'arrêt d'autobus, un grand monsieur s'approche et m'invite à aller au restaurant pour manger un hamburger.»
4. Suite à cela, on pose différentes questions aux participants.
 - Est-ce un inconnu ?
 - Que vas-tu faire ?
5. Expliquer les cinq notions principales sur le thème.
«Je dois assumer ma sécurité face aux inconnus» (page 23)

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 12

Nom : JE SUIS EN DIFFICULTÉ, QUOI FAIRE ?

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis : Cahier «Transport en toute sécurité» (pages 24)

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

1. Mise en situation lorsque je suis perdu.

Activité de mime par les participants.

Identifier avec eux les personnes à qui on s'adresse. Qui peut nous aider. (page 24).

2. Exemple de situation

«Je prends l'autobus pour me rendre au travail. Je descend à un mauvais arrêt. Je me retrouve près d'un centre d'achats, près d'un endroit que je ne connais pas.»

Que dois-je faire ?

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 13

Nom : LES SAISONS ET LA SÉCURITÉ

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis :

- Cahier «Transport en toute sécurité»
- Feuilles-image représentant les saisons

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

- Donner aux participants les feuilles-image sur les saisons
- Demander aux participants de parler de chaque image
- Leur expliquer la sécurité face à chaque saison

FICHE D'ACTIVITÉ NO. 14

Nom : LE PIÉTON ET LA NUIT
LE PIÉTON ET LES VÉHICULES

Nombre de participants : Quatre

Matériel requis :

- Cahier «Transport en toute sécurité»
- Feuille «Conseil de sécurité supplémentaire»
- Autos miniatures — feuilles-image

DÉROULEMENT DE L'ACTIVITÉ

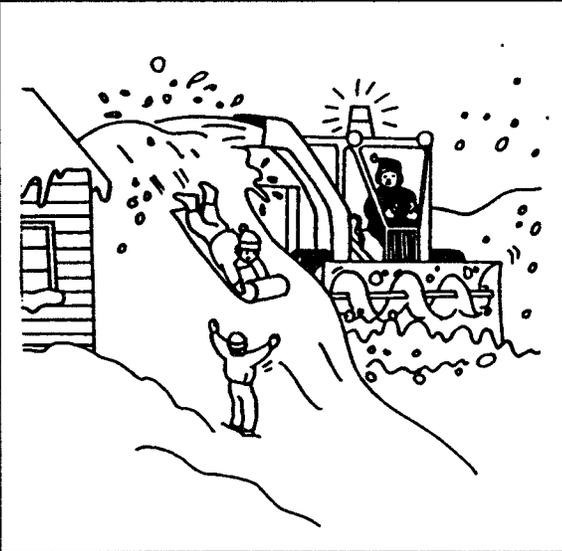
1. L'intervenant donne une feuille image représentant le piéton et les véhicules.
On pose différentes questions pour approfondir la sécurité via les véhicules.
2. L'intervenant donne une feuille image représentant le piéton et la nuit.
On pose des questions pour approfondir le sujet.



TRANSPORT EN TOUTE SÉCURITÉ

**« J'ASSURE MA SÉCURITÉ EN JOUANT
AUX ENDROITS APPROPRIÉS »**

COMPORTEMENTS NON SÉCURITAIRES



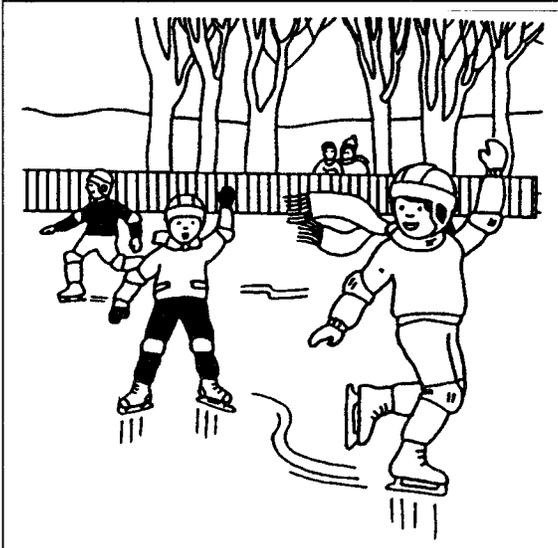
COMPORTEMENTS SÉCURITAIRES



COMPORTEMENT NON SÉCURITAIRE



COMPORTEMENT SÉCURITAIRE

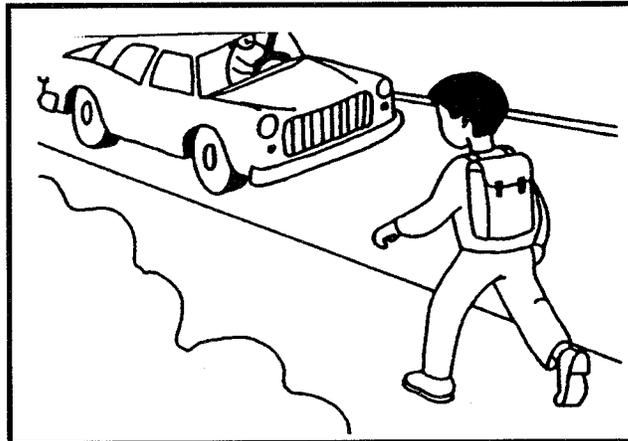


**COMME PIÉTON, JE DOIS RESPECTER CERTAINES
RÈGLES DE SÉCURITÉ**

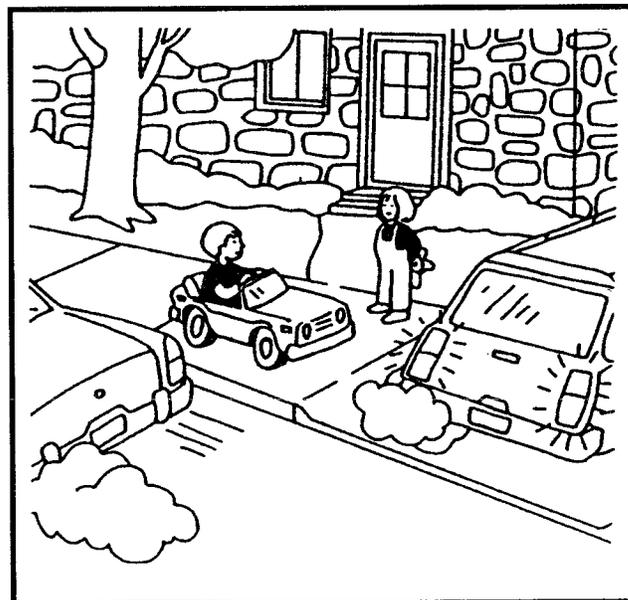
*Je marche
toujours sur
le trottoir*



*Pour bien
voir et prévoir,
je marche
toujours sur
l'accotement,
en sens inverse
des véhicules
sur un chemin
public sans
trottoir*



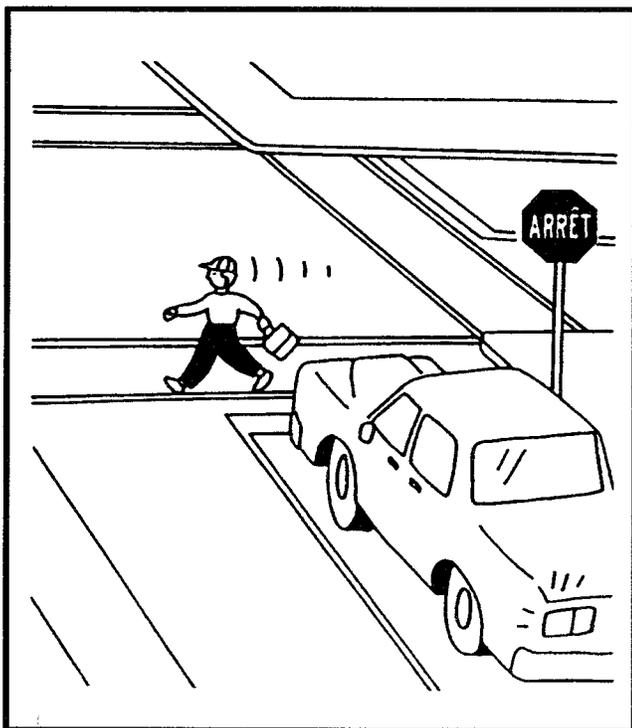
*Attention
aux véhicules
qui font
marche arrière*



«COMME PIÉTON, IL Y A DES CHOSSES À FAIRE ET À NE PAS FAIRE»



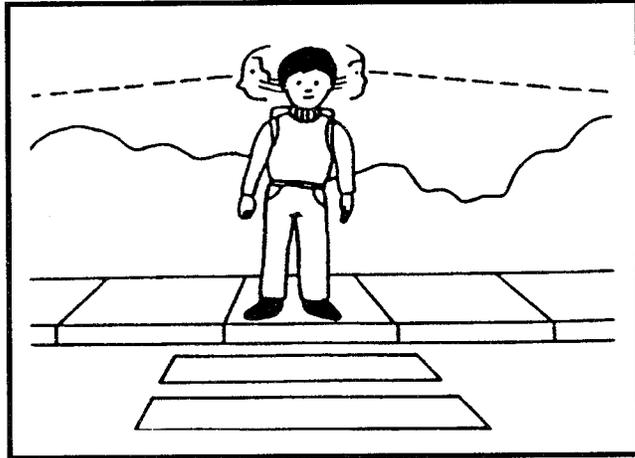
Le code de la sécurité routière interdit aux piétons de traverser la chaussée en diagonale



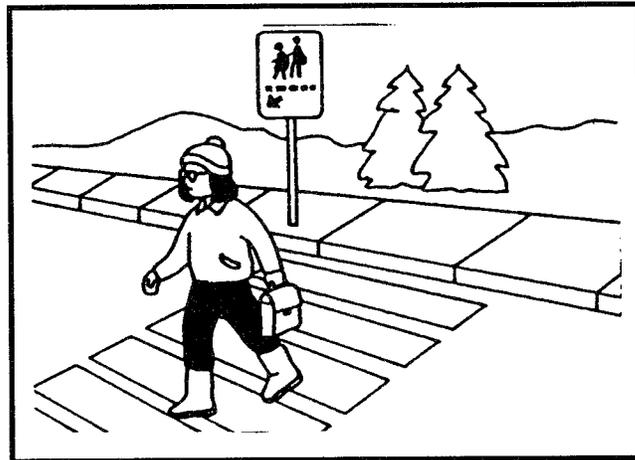
Je traverse toujours aux endroits prévus, sans courir, pour éviter de tomber. (intersection)

«LORSQUE JE TRAVERSE LA CHAUSSÉE :»

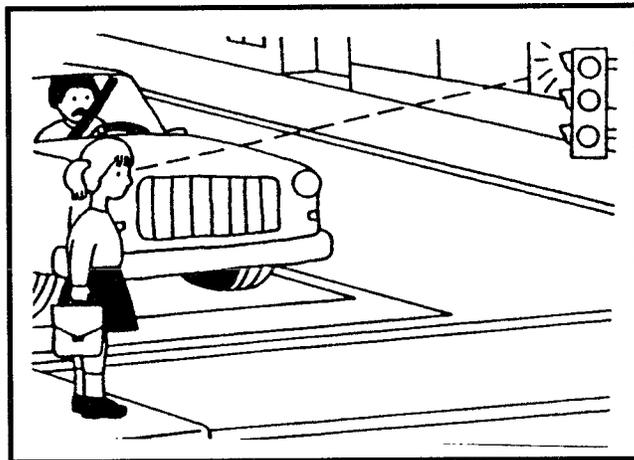
*Je regarde
toujours de
tous côtés
avant de
traverser pour
éviter les
accidents*



*Je traverse
aux endroits
prévus,
sans courir,
pour éviter
de tomber
(traverse
pour piétons)*



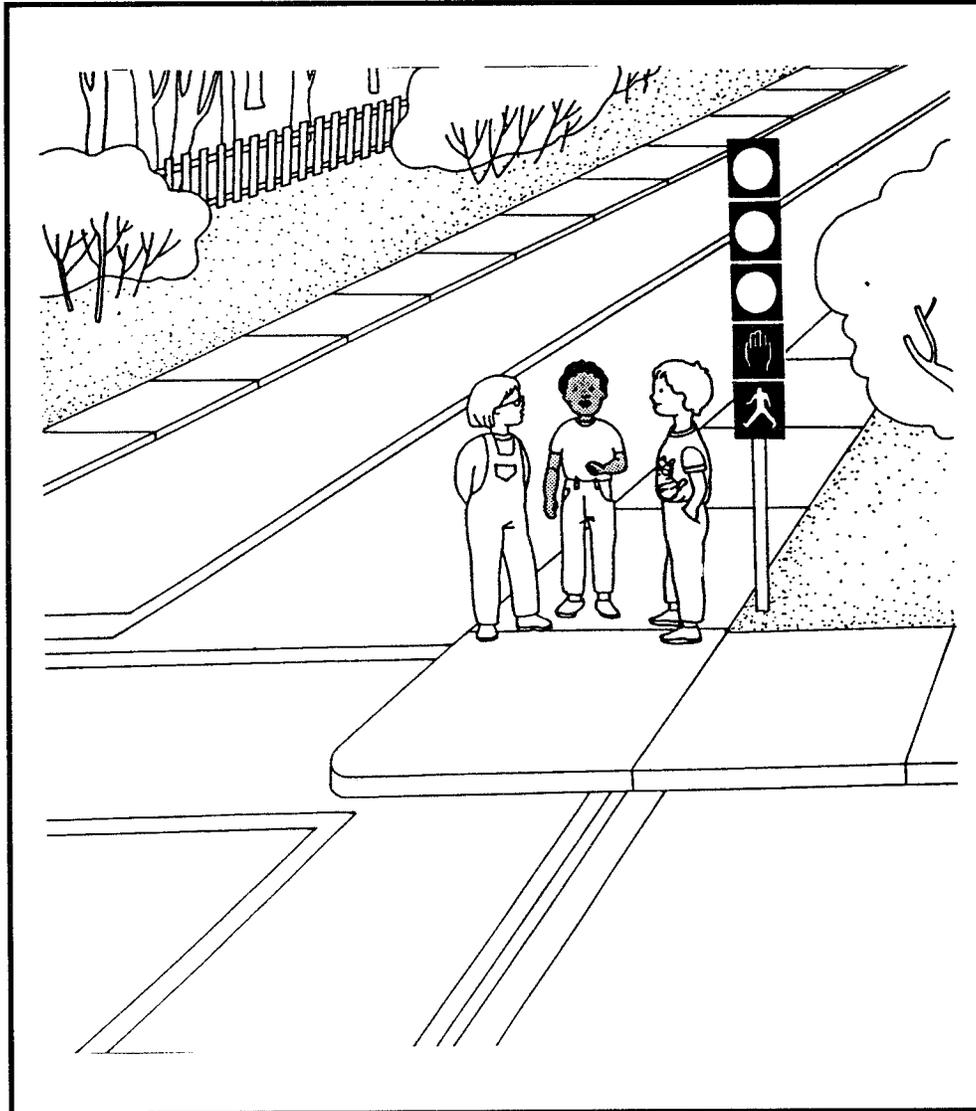
*Je respecte
toujours
les feux de
circulation
(la lumière est
rouge, j'attends
sur le trottoir)*



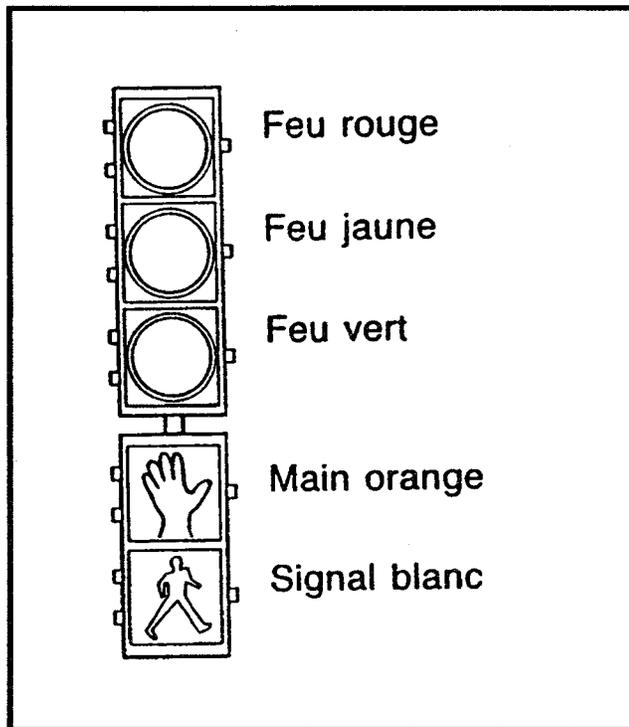
**ILLUSTRATION D'UN ENDROIT OÙ
LE PIÉTON DOIT MARCHER**



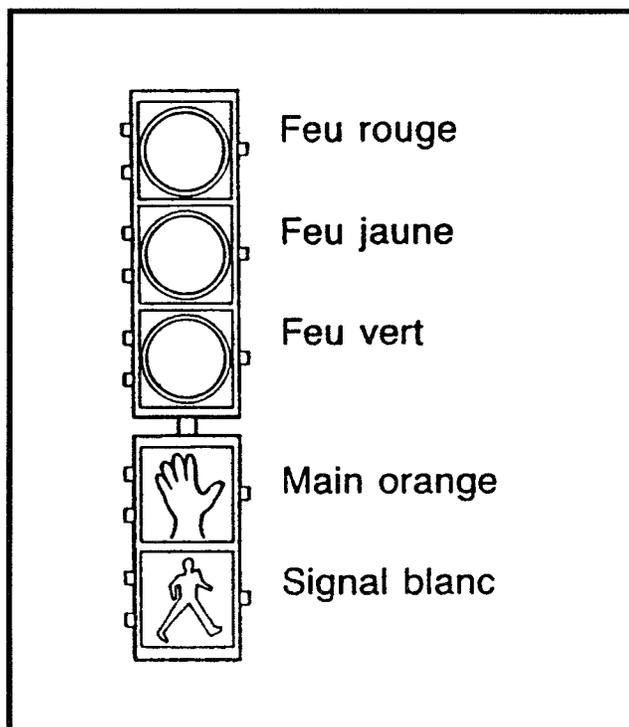
**LE PIÉTON DOIT SE CONFORMER AUX FEUX POUR
PIÉTONS INSTALLÉS AUX INTERSECTIONS**



JE CONNAIS BIEN LA SIGNALISATION POUR PIÉTONS



*Le signal blanc
m'autorise
à traverser
la chaussée*

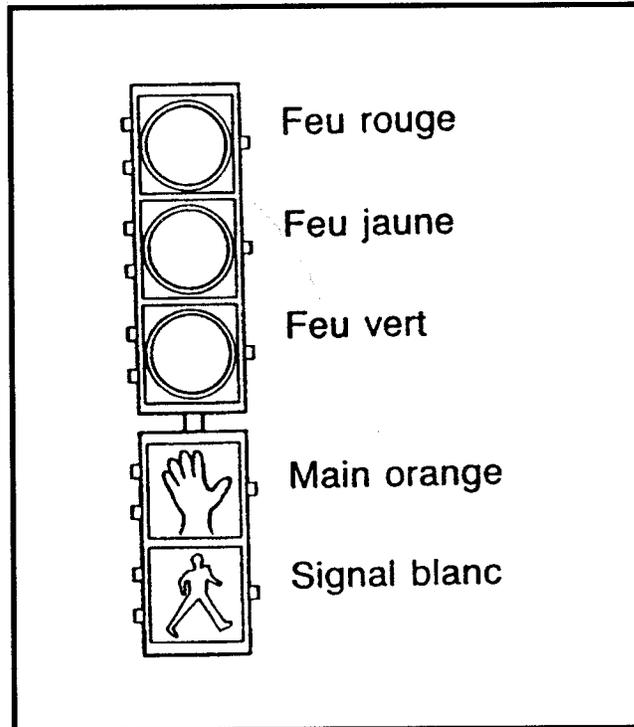


*Le signal
clignotant
m'indique de
me dépêcher
d'atteindre
le trottoir si
j'ai commencé
à traverser.*

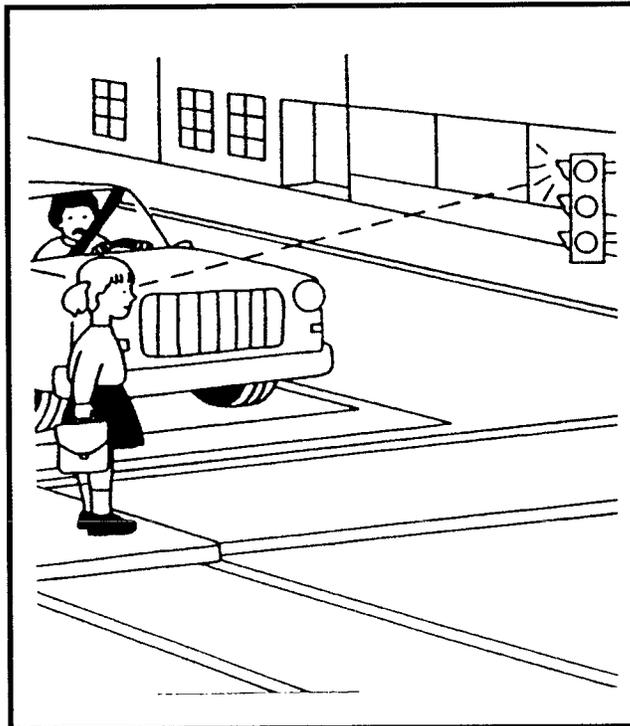
*Sinon,
j'attends
le signal blanc*

**« JE ME CONFORME AUX FEUX POUR PIÉTONS
INSTALLÉS AUX INTERSECTIONS »**

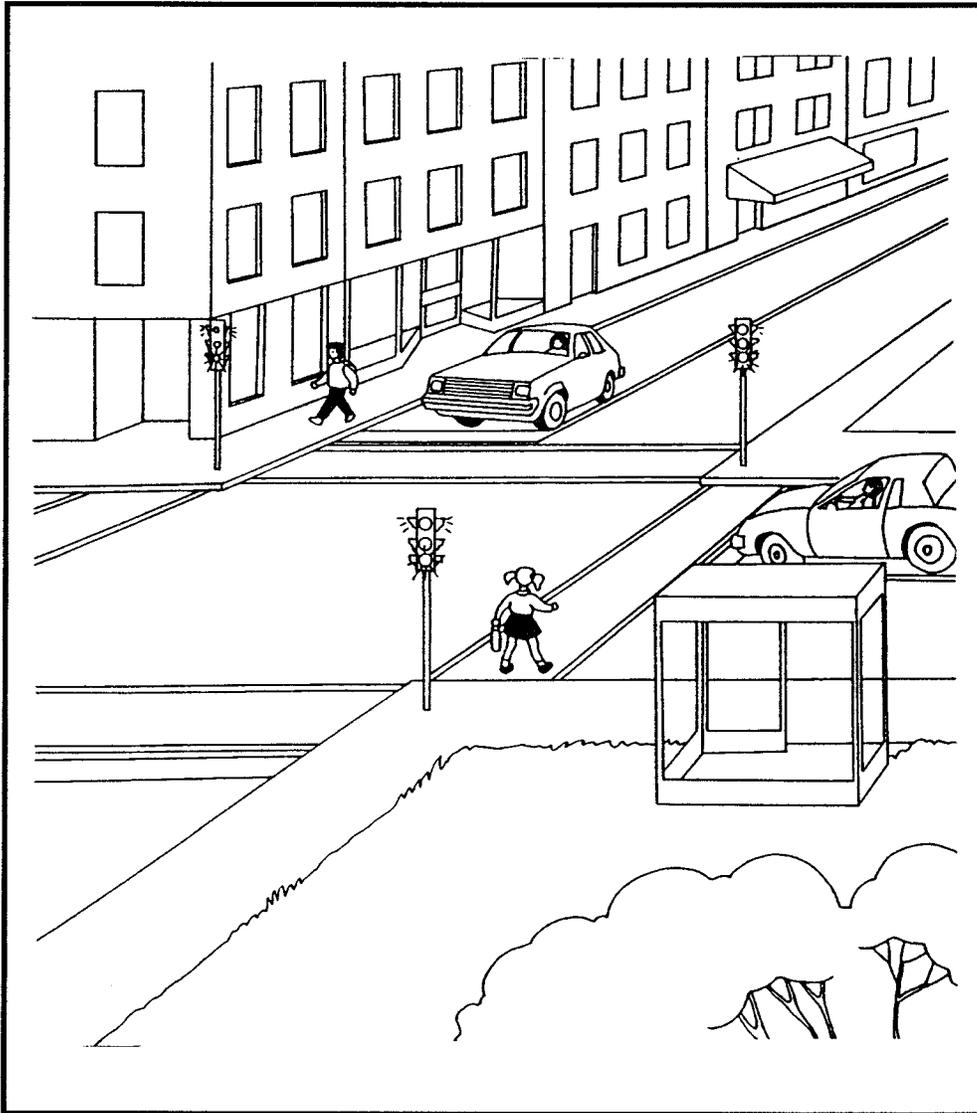
*Le signal
orange
m'interdit de
m'engager
sur la chaussée*



*S'il n'y a pas
de feux
pour piétons,
je dois me
conformer aux
feux de
circulation*



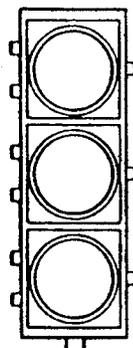
INTERSECTION AVEC FEUX DE CIRCULATION



«JE RESPECTE LES FEUX DE CIRCULATION S'IL N'Y A PAS DE FEUX POUR PIÉTONS»

Le feu vert :

*Je regarde
chaque côté
et j'avance
sans courir*



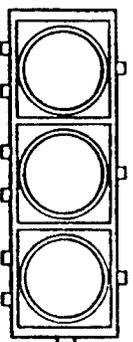
Feu rouge

Feu jaune

Feu vert

Le feu jaune :

*Je me dépêche
d'atteindre
le trottoir si
j'ai commencé
à traverser,
sinon j'attends
le feu vert*



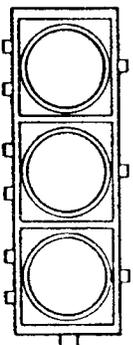
Feu rouge

Feu jaune

Feu vert

Le feu rouge :

*J'attends sur
l'accotement
(trottoir)
le feu vert*

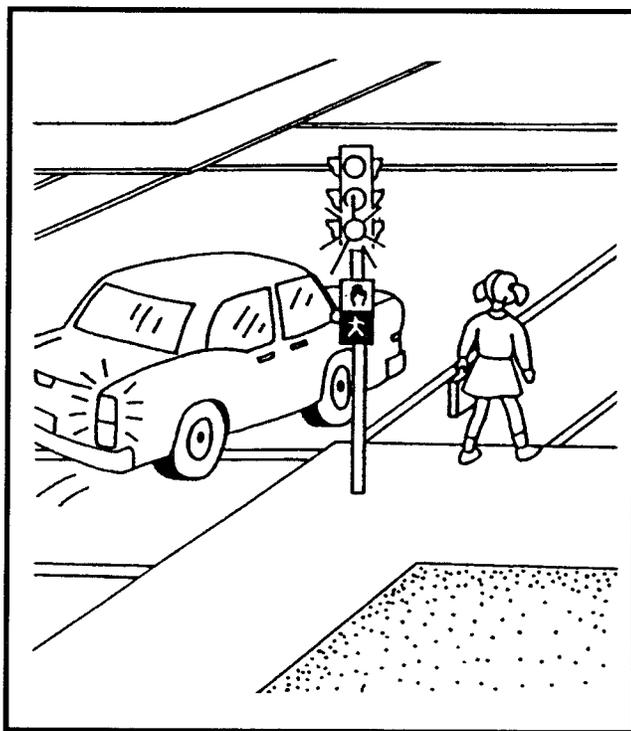


Feu rouge

Feu jaune

Feu vert

**«JE REGARDE TOUJOURS CHAQUE CÔTÉ AVANT DE
M'ENGAGER SUR LA CHAUSSÉE»**



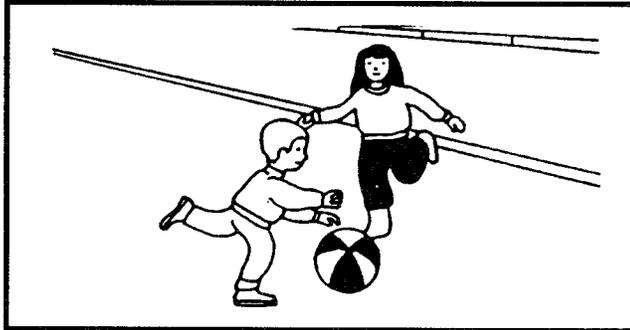
*Lorsque le feu
de circulation
est vert, je dois
regarder de
chaque côté*

*(Attention aux
véhicules qui
tournent)*

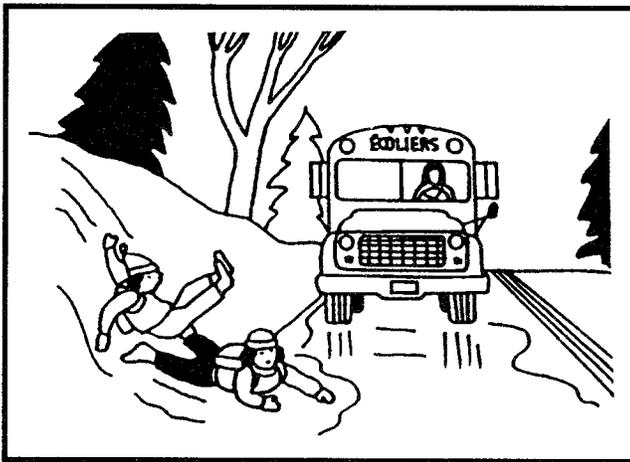
«CONSEILS DE SÉCURITÉ SUPPLÉMENTAIRES»

QUESTIONS	RÉPONSES
<ul style="list-style-type: none">• <i>De quel côté du chemin public doit-on marcher lorsqu'il n'y a aucun trottoir ?</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>En sens inverse des véhicules (pour bien voir et prévoir).</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>Quel danger y a-t-il à marcher la nuit sur un chemin public sans trottoir ?</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Les conducteurs voient difficilement un piéton qui marche en bordure.</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>Quelles précautions devrait prendre le piéton qui doit circuler la nuit ?</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Porter des vêtements de couleurs claires, une lampe allumée et se hâter de rentrer à la maison.</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>Quelles précautions doit prendre le piéton lorsqu'il pleut ?</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Éviter de porter un imperméable qui cache la vue ; porter un imperméable de couleur claire ; se méfier de la chaussée glissante.</i>
<ul style="list-style-type: none">• <i>Quelles précautions doit prendre un piéton en hiver ?</i>	<ul style="list-style-type: none">• <i>Prévoir que la distance de freinage des véhicules est beaucoup plus longue ; ne pas s'amuser au retour de l'école (du travail ou de toute autre activité) car la noirceur arrive tôt ; la chaussée n'est pas un terrain de jeux ; la chaussée appartient aux véhicules ; les risques d'accidents sont élevés.</i>

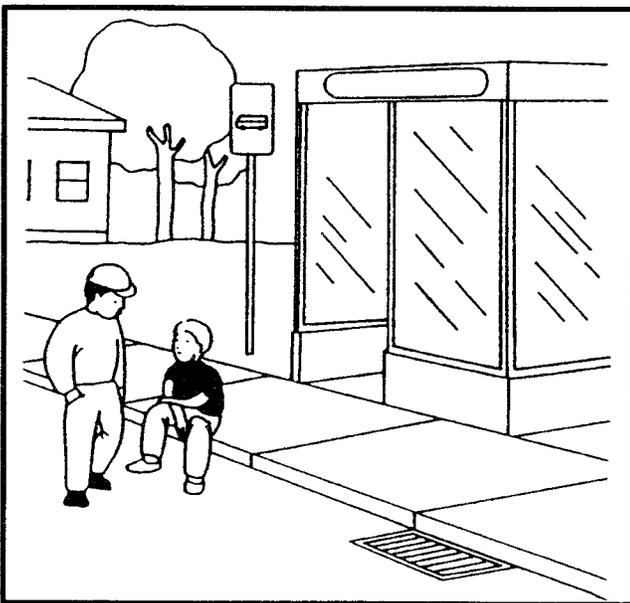
**« À L'ARRÊT D'AUTOBUS ET AUX ABORDS DE LA
CHAUSSÉE, JE RESPECTE LES RÈGLES DE SÉCURITÉ »**



*Je ne cours
pas sur la
chaussée*



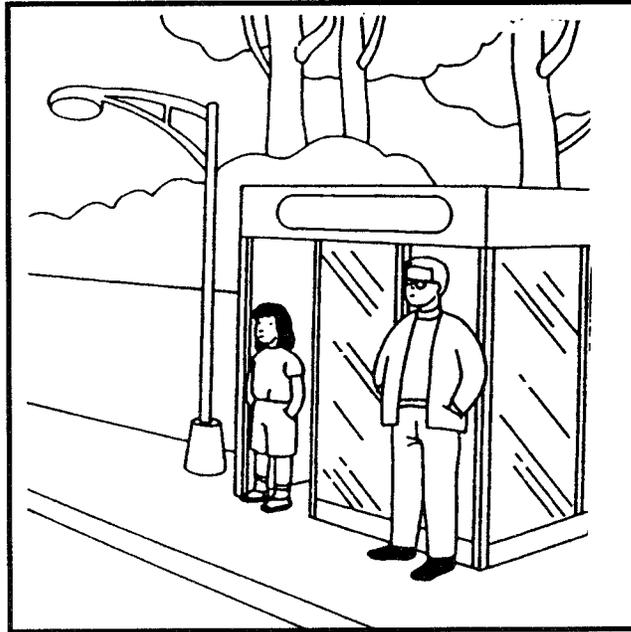
*Je ne joue
pas sur la
chaussée*



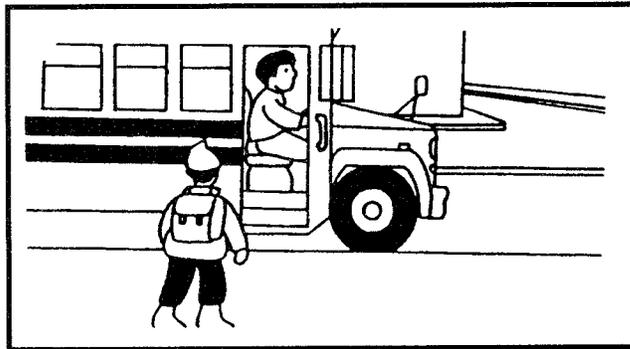
*Je ne m'assois
pas sur
le trottoir à
l'arrêt d'autobus*

«JE ME COMPORTE DE FAÇON SÉCURITAIRE»

*J'attends
calmement
à l'arrêt
d'autobus*



*J'attends que
l'autobus
s'immobilise
avant de m'en
approcher*



*Je laisse
descendre les
passagers
avant de
monter à bord*



«JE RESPECTE LES AUTRES PASSAGERS»



*Je ne bouscule
pas les passagers
pour monter
à bord de
l'autobus*



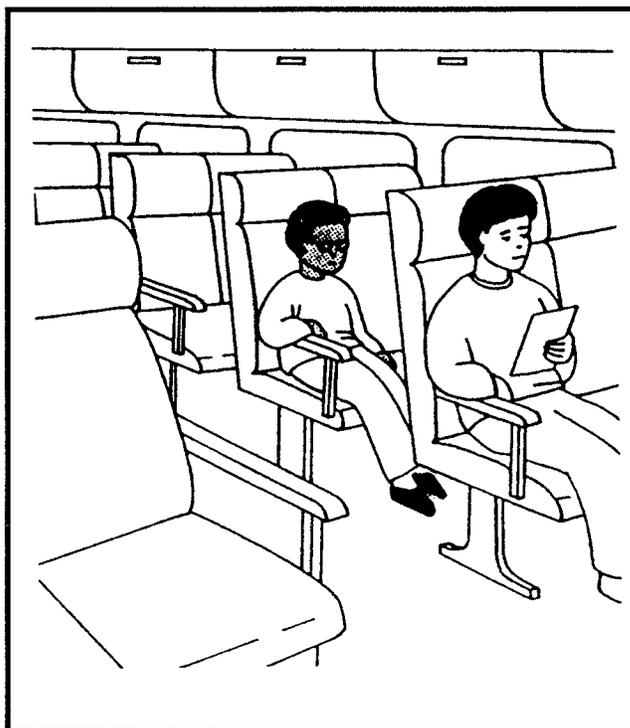
*Je me place
en file indienne
et j'attends
mon tour pour
monter dans
l'autobus*

**« JE SUIS UN UTILISATEUR RESPONSABLE
DU TRANSPORT EN COMMUN »**

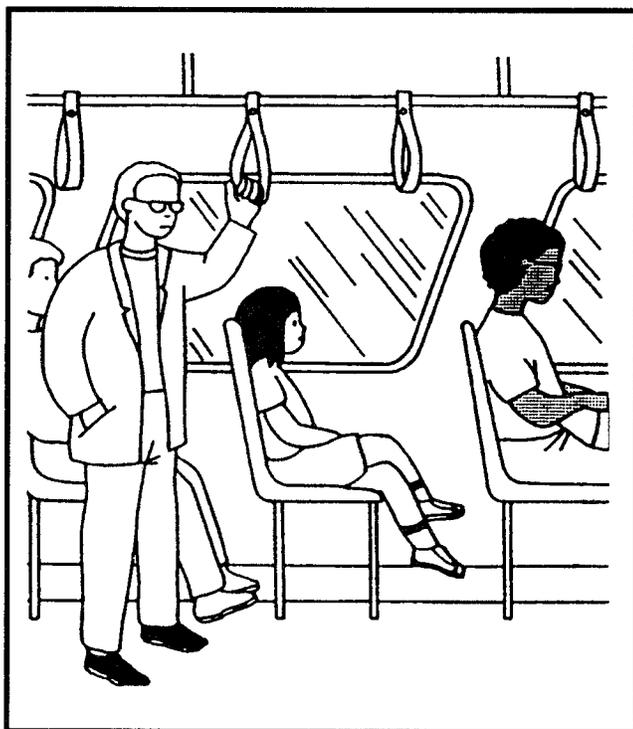
*À l'arrivée
de l'autobus,
je garde ma
passe d'autobus
(billet) dans mes
mains. Je la
présente au
chauffeur dès mon
embarquement*



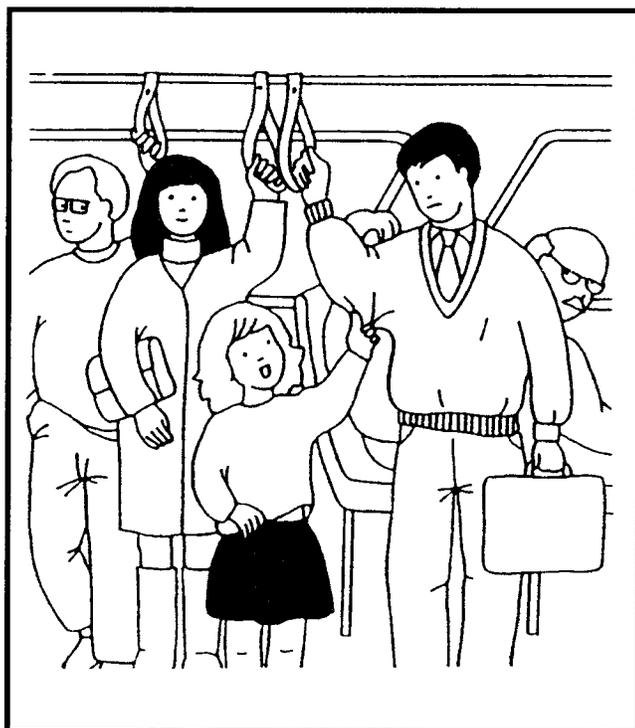
*Je me dirige
immédiatement
vers un siège libre
et je m'assois*



**«JE ME COMPORTE DE FAÇON SÉCURITAIRE
TOUT AU LONG DU PARCOURS»**



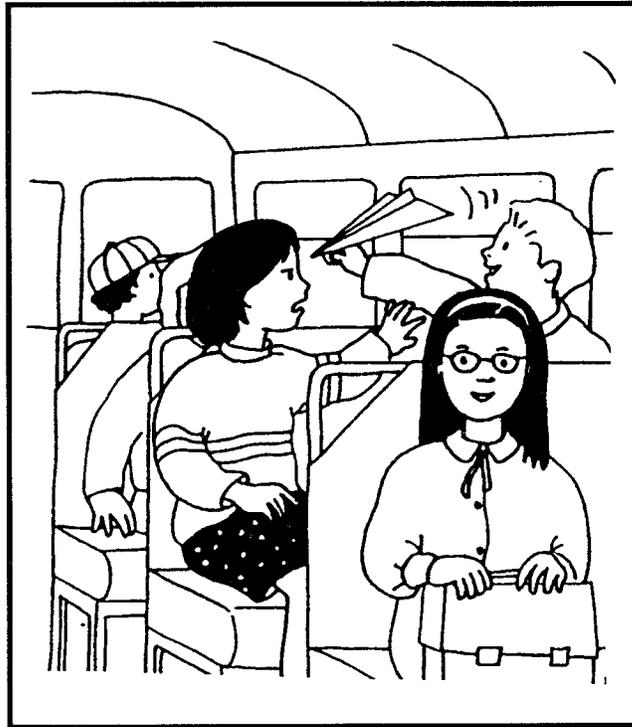
*Je demeure assis
ou debout en me
tenant fermement
pour éviter de me
blesser lors du
déplacement de
l'autobus*



*J'évite d'ennuyer
les autres
passagers*

**«JE ME COMPORTE EN ADULTE RESPONSABLE
À BORD DE L'AUTOBUS»**

*J'évite de jouer
ou de bousculer
dans l'autobus*



*J'évite de
distraire le
chauffeur
d'autobus*



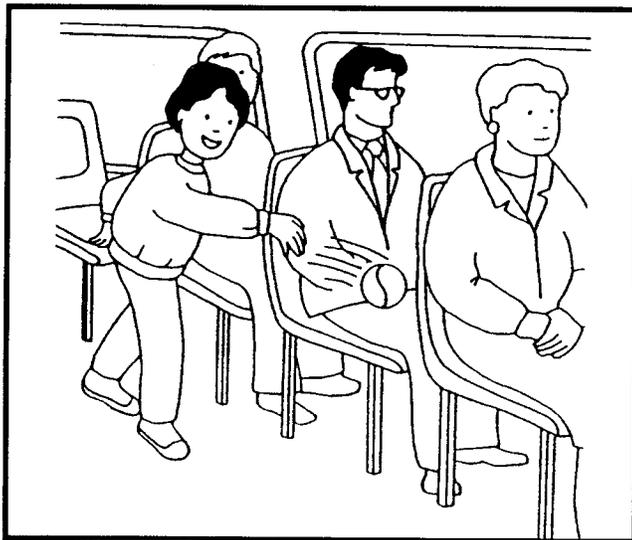
**«JE SUIS CONSCIENT DES COMPORTEMENTS
INAPPROPRIÉS EN PUBLIC»**



*J'évite de
parler fort
dans l'autobus*

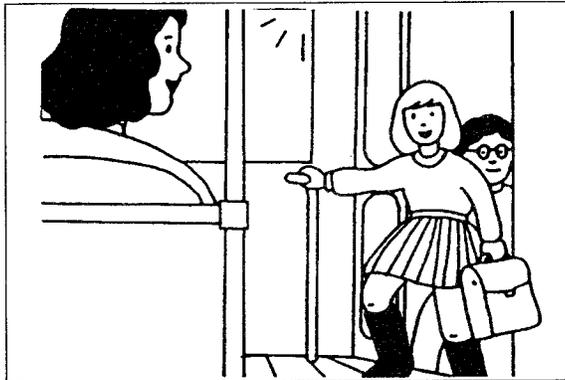


*J'évite de
me lever
inutilement
durant le
parcours*

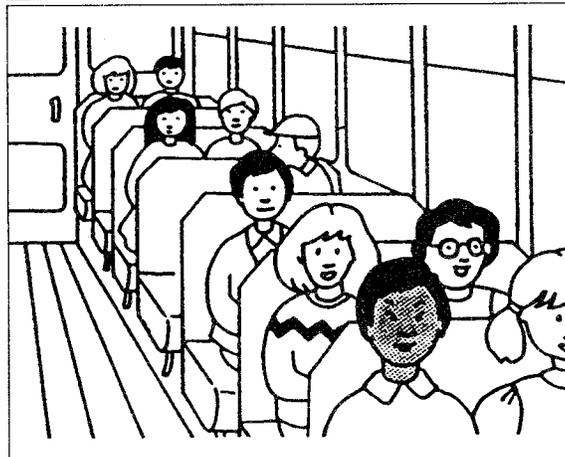
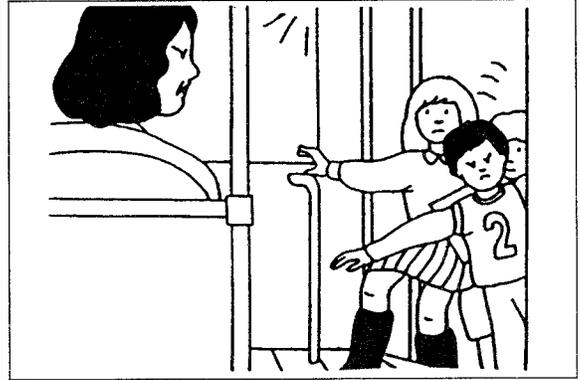


*J'évite de
jouer durant le
parcours*

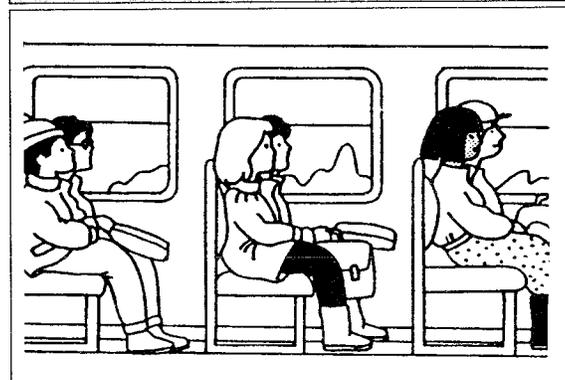
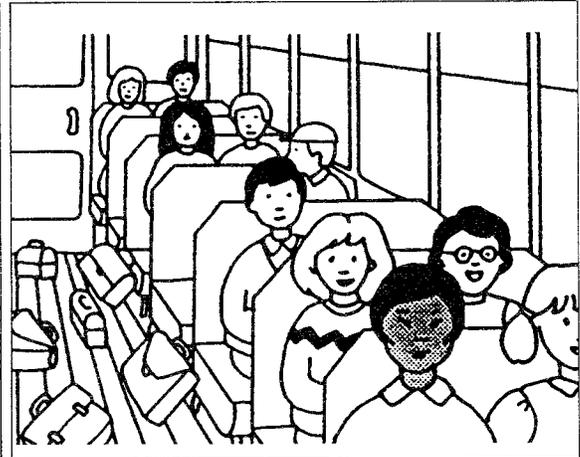
**«JE SUIS CONSCIENT DES SITUATIONS
POTENTIELLEMENT DANGEREUSES»**



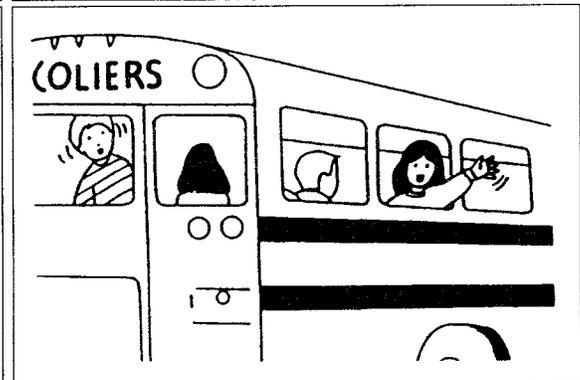
**JE SUIS POLI(E) ET SOURIAN(T)E
À MA MONTÉE DANS L'AUTOBUS**



**JE LAISSE AUCUN OBJET
DANS L'ALLÉE**



**JE DEMEURE ASSIS TOUT
AU LONG DU TRAJET**



**JE GARDE LES BRAS ET LA TÊTE
À L'INTÉRIEUR DU VÉHICULE**

« JE SUIS ATTENTIF À MON PARCOURS »



Je signale mon intention de descendre en tirant légèrement sur la corde prévue à cet effet



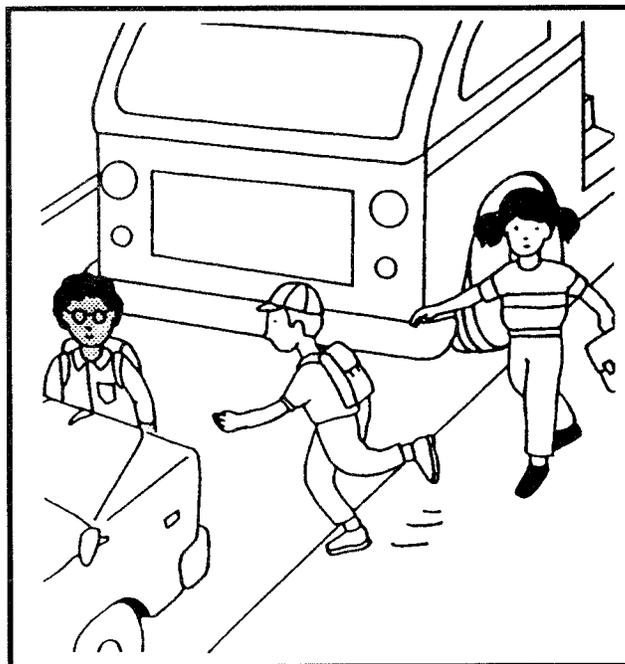
Je m'avance vers la porte de sortie en tenant un poteau de sécurité

Je descends au moment prévu, sans bousculer

«JE RESPECTE LES RÈGLES DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE»



*Je ne passe
pas devant
l'autobus*



*Je ne passe
pas derrière
l'autobus*

- * *Je m'éloigne du véhicule*
- * *J'attends le départ du véhicule pour me déplacer*

LES PERSONNES INCONNUES

DESCRIPTION D'UNE PERSONNE INCONNUE:

- *je ne connais pas*
- *homme ou femme*
- *grand ou petit*
- *jeune ou vieux*

QUOI FAIRE?

- *refuser fermement l'invitation*
- *courir rejoindre ses amis, sonner à une porte où il y a l'affiche de parents-secours*
- *se rendre dans un endroit public, tel un dépanneur ou une pharmacie*
- *s'éloigner du véhicule de la personne inconnue*
- *en parler à un adulte responsable (parent, famille d'accueil, éducateur...)*

«JE DOIS ASSURER MA SÉCURITÉ FACE AUX INCONNUS»

*Avec des personnes
inconnues, je suis
toujours très prudent.*

*Si une personne
inconnue insiste, je dois
courir aussi vite que
je peux.*



*Je dois refuser
les cadeaux
d'une personne
inconnue.*



*Je préviens toujours
mes parents
des endroits où je vais.*

*Je parle à mes parents
de mes nouvelles
rencontres.*



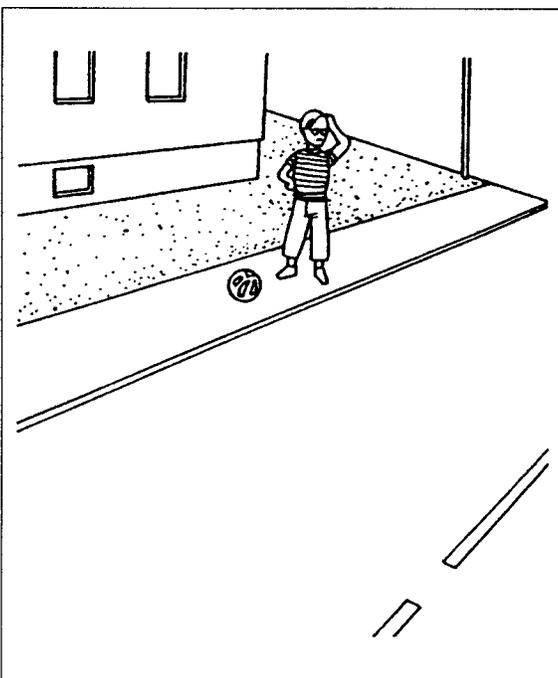
*Je dois refuser
de monter dans
le véhicule
d'une personne
inconnue.*



*J'évite de m'isoler.
Je demeure
avec mes amis.*



«JE SAIS À QUI FAIRE APPEL SI JE SUIS EN DIFFICULTÉ»



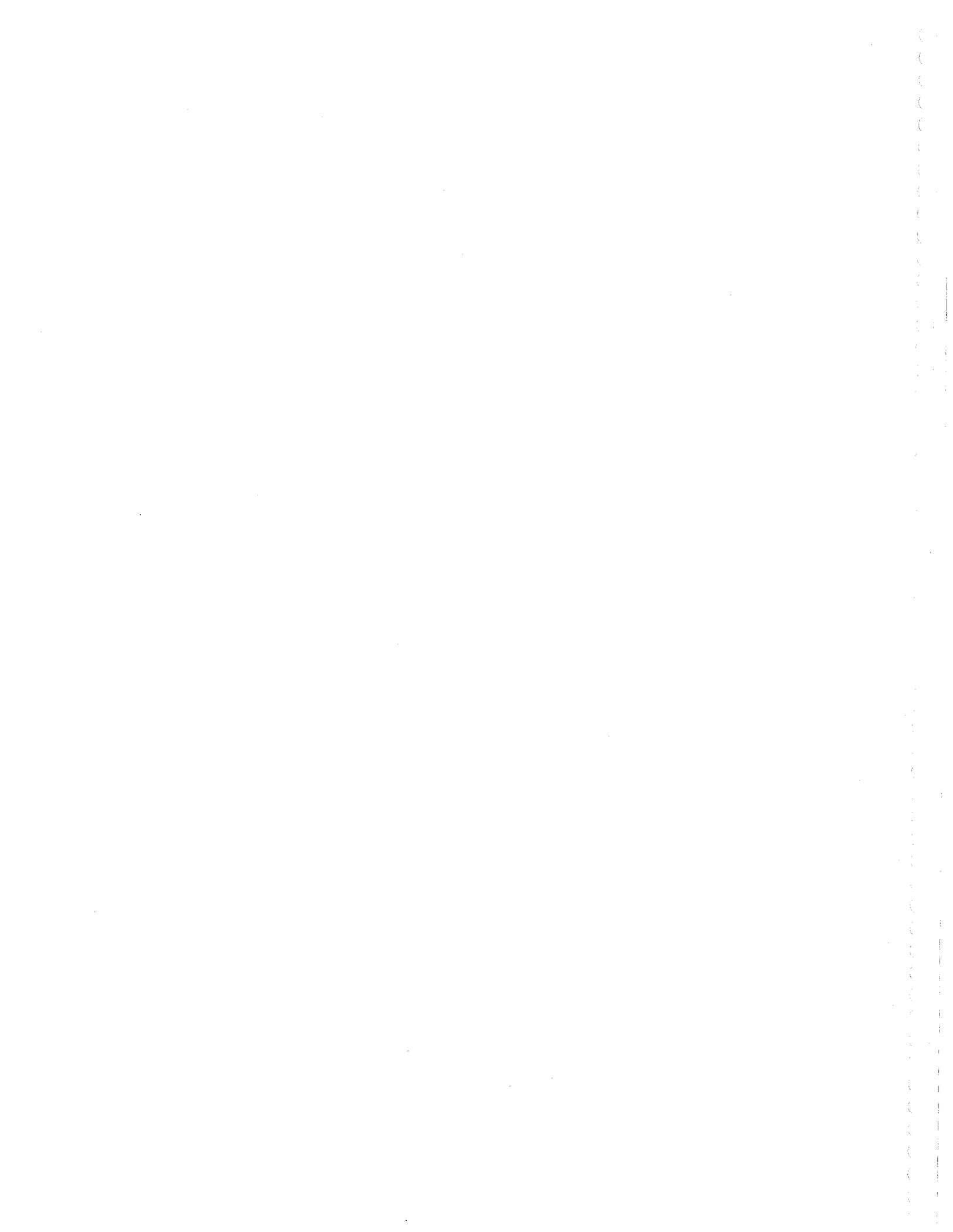
FAIS APPEL AUX PERSONNES QUI PEUVENT T'AIDER:

- *Policier*
- *Conducteur d'autobus*
- *Chauffeur de taxi*
- *Commis d'un dépanneur*

* *Garde toujours une carte
d'identité sur toi*

** Il y aura une formation sur la sécurité communautaire bientôt...
informe-toi!*

EXEMPLES DE CARTE D'IDENTITÉ



Exemples de carte d'identité

EXEMPLE DE CARTE

Recto

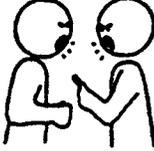
École X Adresse... Téléphone...	Nom de l'élève Adresse (maison) Téléphone
* Je suis en difficulté. Pourriez-vous m'aider à retrouver mon chemin. *Voir au verso	

Verso

Pour aller à l'école:	Pour retourner à la maison
autobus 18 → Jusqu'à Saint-Zotique ouest sur Saint-Laurent	55 → Jusqu'à Saint-Zotique sud
55 → Jusqu'à Liège nord	18 → Jusqu'à De La Roche est

EXEMPLE DE CARTE

Recto

Nom de l'élève	Je suis en difficulté. Pouvez-vous m'aider? (voir au verso)				
					
<i>Je suis malade</i>	<i>Je suis perdu</i>	<i>J'ai perdu ma carte</i>	<i>Quelqu'un me dérange</i>	<i>Je veux téléphoner</i>	<i>Je dois aller à la toilette</i>

Verso

Pour aller à l'école: _____ Adresse: _____ Téléphone: _____	Pour retourner à la maison Adresse: _____ Téléphone: _____
autobus 18 → Jusqu'à Saint-Zotique ouest sur Saint-Laurent 55 → Jusqu'à Liège nord	55 → Jusqu'à Saint-Zotique sud 18 → Jusqu'à De La Roche est

